



Banque Mondiale



Haut Commissariat à l'initiative 3N

Plan d'action pour la gestion des risques agricoles au Niger (PAGRA) 2014-2023

SOMMAIRE

Sommaire	2
Acronyme et Abréviations	7
1. Introduction	1
1. Contexte et justification.....	1
2. Cadre stratégique de la gestion des risques agricoles au Niger.....	4
2.1. Cadre de référence.....	4
2.2. Objectifs, Résultats et composantes du PAGRA	4
2.2.1. Objectifs	4
2.2.2. Résultats.....	4
2.2.3. Composantes et sous-composantes	5
3. Description des sous-composantes.....	6
3.1. Composante 1 – Résilience des systèmes de productions agricoles	6
3.1.1. Sous-composante 1.1 stabilité des productions végétales	6
3.1.2. Sous-composante 1.2 – stabilité des productions animales	6
3.2. Composante 2 - anticipation, adaptation et réponse a l’urgence	7
3.2.1. Sous-Composante 2.1– Atténuation de la vulnérabilité des ménages	7
3.2.2. Sous-Composante 2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l’urgence	8
3.3. Composante 3 – animation et coordination en matière de gestion des risques agricoles	9
3.3.1. Sous-Composante 3. 1 – Prise en compte de GDRA dans les initiatives de développement.....	9
3.3.2. Sous-Composante 3 2 – Coordination de la mise en œuvre du pgra	10
4. Description et planification des actions	10
4.1. Utilisation de variétés tolérantes à la sécheresse	11
4.1.1. justifications	11
4.1.2. Objectifs cibles	11
4.1.3. Investissements à réaliser	12
4.1.4. Mesures politiques et institutionnelles.....	13
4.1.5. Assistance technique.....	13
4.2. Extension des superficies sous irrigation.....	14

4.2.1.	Justifications.....	14
4.2.2.	Objectifs cibles	14
4.2.3.	Investissements.....	15
4.2.4.	Mesures politiques et institutionnelles.....	16
4.2.5.	Assistance technique.....	17
4.3.	application de techniques de CES/DRS et GRN dans les exploitations agricoles.....	17
4.3.1.	Justifications.....	17
4.3.2.	Objectifs cibles	18
4.3.3.	Investissements.....	18
4.3.4.	Mesures politiques et institutionnelles.....	18
4.3.5.	Assistance technique,.....	19
4.4.	prévention contre les maladies animales.....	19
4.4.1.	Justifications.....	19
4.4.2.	Objectifs	20
4.4.3.	Investissements.....	20
4.4.4.	Mesures politiques et institutionnelles.....	20
4.4.5.	Assistance Technique	21
4.5.	Aménagement et gestion durable des terres pastorales	21
4.5.1.	Justifications.....	21
4.5.2.	Objectifs cibles	22
4.5.3.	Investissements.....	22
4.5.4.	Mesures politiques et institutionnelles.....	23
4.5.5.	Assistance techniques	23
4.6.	Productions fourragères dans les espaces cultivées	24
4.6.1.	Justifications.....	24
4.6.2.	Objectifs cibles	24
4.6.3.	Investissements à réaliser	25
4.6.4.	Mesures politiques et institutionnelles.....	26
4.6.5.	Assistance techniques	26

4.7.	stocks comunautaires de céréales et aliments de bétail.....	26
4.7.1.	Justifications.....	26
4.7.2.	Objectifs	27
4.7.3.	Investissements.....	27
4.7.4.	mesures politiques et institutionnelles	28
4.7.5.	assistance technique :	28
4.8.	création de revenus monétaires pour les ménages vulnérables.....	28
4.8.1.	justifications	28
4.8.2.	Objectifs	29
4.8.3.	Investissements.....	29
4.8.4.	Mesures politiques et institutionnelles.....	29
4.8.5.	Assistance technique.....	30
4.9.	renforcement du système de prévention et de gestion des risques acridiens	30
4.9.1.	Justifications.....	30
4.9.2.	Objectifs	30
4.9.3.	Investissements.....	30
4.9.4.	Mesures politiques et institutionnelles.....	31
4.9.5.	Assistance Technique	31
4.10.	Accroissement des stocks de réserve et d'intervention d'urgence.....	32
4.10.1.	Justifications	32
4.10.2.	Objectifs.....	32
4.10.3.	Investissements	33
4.10.4.	Mesures politiques et institutionnelles	34
4.10.5.	Assistance technique	34
4.11.	Renforcement des systèmes d'information et d'alerte précoce	34
4.11.1.	Justification	34
4.11.2.	Objectifs.....	36
4.11.3.	Investissements	37
4.11.4.	Mesures politiques et institutionnelles	37

4.11.5.	Assistance Technique.....	37
4.12.	Renforcement des capacités des acteurs sur la GRA.....	38
4.12.1.	Justifications	38
4.12.2.	Objectifs.....	38
4.12.3.	Investissements	38
4.12.4.	Mesures politiques et institutionnelles	39
4.12.5.	Assistance technique	39
4.13.	Plaidoyer pour la Gestion des risques	39
4.13.1.	Justifications	39
4.13.2.	Objectifs.....	40
4.13.3.	Investissements	40
4.13.4.	Assistance technique	40
4.14.	Concertations multi-acteurs	40
4.14.1.	Justifications	40
4.14.2.	Objectifs.....	41
4.14.3.	Investissements	42
4.14.4.	Mesures politiques et institutionnelles	42
4.14.5.	Assistance technique	42
4.15.	Capitalisation, suivi-évaluation et visibilité du PAGRA	42
4.15.1.	justifications.....	42
4.15.2.	Objectifs.....	43
4.15.3.	Investissements	44
4.15.4.	Mesures politiques et institutionnelles	45
4.15.5.	Assistance technique	45
5.	Coût et plan de financement du pgra 2012-2014	46
5.1.	etat de prise en compte de la gra dans les projets en cours d'exécution	46
5.2.	Coût et plan de financement du PAGRA.....	47
6.	Modalités et instruments de mise en œuvre du pagra.....	49
6.1.	Principes de la mise en œuvre du PGRA.....	49

6.2.	Différentes fonctions de la mise en œuvre du PGRA	49
6.2.1.	mise en oeuvre des composantes, sous composantes et actions sectorielles ou transversales	50
6.2.2.	Coordination et animation	50
6.2.3.	Suivi des effets spécifiques et globaux des actions envisagées ou réalisées	50
6.2.4.	Evaluation de l'impact des actions envisagées ou réalisées	50
6.3.	Principaux acteurs de la mise en œuvre du PGRA.....	50
Annexe -	52
Matrice des Résultats.....	53
Matrice des mesures politiques et institutionnelles.....	60
Besoins en assistance technique.....	64
Projets en exécution dans la période 2014-2023.....	66
Base de calcul.....	70

ACRONYME ET ABREVIATIONS

ABN	Autorité du bassin du Fleuve Niger
ACMAD	Agence Africaine pour la Météorologie Appliquée et le Développement
AHA	Aménagements Hydro-agricole
BAB	Boutique Aliments de Bétail
BAGRI	Banque Agricole
BC	Banque Céréalière
BMN	Bloc Multi-nutritionnel
CAIMA	Centrale d'Approvisionnement d'Intrants et de Matériel Agricole
CCA	Cellule Crise Alimentaire
CIB	Cellules d'Intervention de Base
CILSS	Centre International de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CES/DRS	Conservation des eaux et du Sol / défense et Restauration des sols
CNEDD	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNLA	Centre national de Lutte antiacridienne
DGGR	Direction Générale du Génie Rural
DGPV	Direction Générale de la Protection des Végétaux
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DNPGCCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et des Crises Alimentaires
CRA AGRHYMET	Centre Régional de Recherche et de Formation en Agro-hydro météorologie
CCA	Cellule Crise Alimentaire
FIDA	Fond International pour le Développement Agricole
FNR	Fonds National de Réserve
GRA	Gestion des Risques Agricoles
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
HC3N	Haut-Commissariat à l'initiative 3N
HCVN	Haut-Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger
i3N	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
IARBIC	Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopératives
ICRISAT	International Crop Research Institute for Semi-arid Tropics
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique
IMF	Institutions de Micro-finance
LABOCEL	Laboratoire Central d'Elevage
MAG	Ministère d'Agriculture
MEL	Ministère de l'Elevage
MHE	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
ONAHA	Office National des Aménagements Hydro-agricoles
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OSV	Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité
PAGRA	Plan d'action pour la Gestion des Risques Agricoles
PDC	Plan de Développement Communal
PEP	Point d'eau pastoral
PI-3N	Plan d'Investissement 2012-2015 de l'Initiative 3N
PIP	Programmes d'investissement prioritaire du PI-3N
PPCB	Péripleumonnie contagieuse bovine
PRODEX	Projet de Développement des Exportations et des marchés Agro-Sylvo Pastoraux
PTF	Partenaire Technique et Financier
SAP/GC	Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Crises
SIMA	Système d'Information de marché des produits agricoles
SIMB	Système d'Information de marché du bétail
SNRA	Système National de la Recherche Agronomique
SNAB	Stock National d'Aliments de bétail
SNSU	Stock National de Semences d'Urgence
SP/DNPGCCA	Secrétariat Permanent du DNPGCCA
TMS	Tonne de matière sèche

1. INTRODUCTION

Le HC3N et la Banque Mondiale ont organisé du 16 au 18 janvier 2013, un atelier national sur les risques du secteur agricole du Niger. L'objet de l'atelier était de i) présenter les conclusions d'une étude de la Banque Mondiale sur les risques agricoles au Niger réalisée par la Banque mondiale à la demande du HC3N et ii) esquisser un plan de gestion des risques fondé sur les types de mesures proposées par ladite étude.

Pour finaliser le plan de gestion des risques agricoles et le rendre compatible avec le plan d'investissement de l'initiative 3N, le HC3N et la Banque Mondiale ont convenu de mettre en place un groupe restreint de travail constitué des participants à l'atelier susmentionné.

Les principales tâches du groupe sont de :

1. analyser les résultats de l'atelier ;
2. compléter et approfondir les actions proposées dans la matrice thématique en :
 - classant les actions identifiées en trois catégories : Investissements, Mesures politiques, Assistance technique ;
 - hiérarchisant les actions selon le degré de priorité à leur accorder : haute, moyenne et basse ;
3. Finaliser le plan d'action en définissant des objectifs cibles précis à atteindre pour les interventions de haute priorité pour les 5 à 10 ans à venir ; les acteurs responsables, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions définies ; le coût et la plan de financement tenant compte la cartographie des projets selon les interventions prenant en compte la gestion des risques.

Pour accomplir son mandat, le Groupe s'est organisé en 7 sous-groupes correspondant aux différents types d'actions de gestion des risques identifiées par l'étude de la Banque Mondiale : i) Diffusion de cultures et variétés résistantes à la sécheresse ; ii) la généralisation des techniques Conservation des sols et des eaux; et techniques de gestion des ressources naturelles (GRN) au niveau des exploitations agricoles et des espaces pastoraux ; iii) le développement de l'irrigation par un accroissement des superficies avec maîtrise totale ou partielle de l'eau ; iv) le contrôle des maladies animales à travers une vaccination systématique du bétail ; v) le renforcement du système de prévention des risques acridiens ; vi) Le renforcement de la capacité de réponse des communautés dans les situations de déficit céréalier ou fourrager ; vii) Le renforcement des capacités de réponse du Gouvernement en améliorant le système d'alerte précoce et la capa

Le Groupe de travail a bénéficié du soutien financier et technique de la Banque Mondiale à travers le PRODEX et un facilitateur recruté pour la circonstance.

L'objet du présent document est de présenter les principales conclusions des travaux du Groupe restreint.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les systèmes de production agricoles et les ménages nigériens sont périodiquement confrontés à des risques qui érodent leur capacité de résilience. La sécheresse, les invasions acridiennes, les maladies infectieuses et parasitaires du bétail, les ravageurs et maladies des cultures, les inondations, les tempêtes de vent et les feux de brousse constituent les principaux facteurs de risque qui pèsent sur les productions animales et végétales.

La sécheresse représente le principal facteur de risque au Niger. Elle engendre un déficit de production qui place les populations dans une situation de précarité alimentaire. Au cours des 12 dernières années, le Niger a fait l'expérience de quatre années (2001, 2005, 2010 et 2012) de grave insécurité alimentaire qui l'a amené à faire appel à l'aide humanitaire internationale.

La sécheresse est aussi le principal déclencheur d'autres risques tels que la flambée des prix des denrées alimentaires et les conflits autour de l'utilisation des pâturages et de l'eau d'abreuvement. L'accessibilité des populations aux produits alimentaires et nutritionnels est également influencée par l'instabilité des prix et dans une moindre mesure par les variations du taux d'échange de la Naira du Nigeria, principal partenaire commercial du pays.

Les effets négatifs des risques liés à la production et au marché sont parfois exacerbés par le contexte sociopolitique dont entre autres, l'instabilité politique et institutionnelle ainsi que la récurrence des conflits (fonciers, sociaux ou armés).

La hiérarchisation établie par l'étude de la Banque Mondiale sur les risques agricoles au Niger fait ressortir des types de facteurs de risques majeurs qui doivent faire l'objet d'attention particulière : i) Les facteurs ayant un effet direct sur les systèmes de production : la sécheresse, les invasions acridiennes, les maladies du bétail ; ii) Les facteurs ayant un effet direct sur l'accessibilité : instabilité des prix du marché et ; iii) Les facteurs liés à l'instabilité sociopolitique

Pour faire face à ces différents facteurs de risques, l'étude de la Banque Mondiale a identifié des mesures d'atténuation pouvant apporter des solutions à court et à long termes aux problèmes du secteur agricole du Niger. Il s'agit, notamment de :

- l'utilisation de variétés à haut rendement résistantes à la sécheresse,
- l'application de techniques de CES/DRS et de gestion des ressources naturelles,
- l'extension des surfaces sous irrigation,
- la lutte préventive contre les criquets pèlerins,
- la généralisation au niveau communautaire des banques céréalières et de boutiques d'aliments de bétail pour faciliter l'accessibilité et la stabilité des prix,
- le contrôle des épizooties par la vaccination et le déparasitage des animaux et
- le renforcement des capacités institutionnelles en matière de prévention et de gestion des risques.

Les mesures de gestion mentionnées ci-dessus sont connues et même appliquées au Niger tant au niveau des populations que de l'Etat. En effet, face aux chocs agroclimatiques, les populations nigériennes ont adopté des stratégies « traditionnelles » de gestion des risques leur permettant de sauvegarder leurs moyens de subsistance et d'atténuer une éventuelle dégradation de leurs conditions d'existence. Ces stratégies incluent, entre autres l'adoption d'espèces tolérantes au stress hydriques, l'application des techniques d'économie d'eau au niveau de la plante, la modification du régime alimentaire la diversification des sources de revenus monétaires à travers la commercialisation des sous-produits forestiers et dans les situations extrêmes le recours à l'émigration et aux solidarités sociales.

Malheureusement, les effets de ces stratégies paysannes sont limités lorsque le choc atteint un certain degré et l'incidence en terme de sécurité alimentaire et nutritionnelle une certaine profondeur.

Le gouvernement en relation avec ses partenaires fait des investissements et prend des mesures pour la transformation des systèmes de production et une réponse appropriée à d'éventuelle crise alimentaire et nutritionnelle. En Avril 2012, le Gouvernement a adopté l'initiative 3N, comme stratégie nationale pour booster le développement agricole et mettre fin à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le Plan d'Investissement de cette initiative est un ensemble de mesures prioritaires que le gouvernement envisage de réaliser avant 2015 pour i) accroître et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, ii) assurer un approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires, iii) améliorer la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ; iv) améliorer l'Etat nutritionnel des nigériens et v) impulser des réformes et assurer l'animation et la coordination de l'Initiative 3N.

Cependant, force est de constater que la gestion des risques n'est pas spécifiquement abordée de manière holistique. Les programmes d'investissements prioritaires (PIP) de l'initiative 3N présentés à la Table Ronde de Paris (novembre 2012) sont plutôt un ensemble de réponses aux contraintes conjoncturelles et structurelles de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les actions qui y sont décrites s'inscrivent davantage dans une perspective d'accroissement de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'utilisation durable des aliments et nutriments. Elles ne prennent pas suffisamment en compte la quatrième dimension (transversale) de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qu'est la stabilité. Au Niger, la récurrence des crises alimentaires est surtout à lier aux difficultés de stabiliser l'offre en céréales de base et le pouvoir d'achat des ménages vulnérables, notamment dans les situations de choc consécutif à un aléa agroclimatique et autres facteurs de risque.

Certes, de manière éparse, dans les programmes prioritaires des investissements de l'i3N, il est prévu de mener des opérations d'atténuation ou d'adaptation aux chocs que pourraient subir, les systèmes de production, les marchés et les communautés. Cependant, force est de constater que ces actions ne s'inscrivent pas forcément dans une démarche intégrée de gestion des risques agricoles.

Le présent plan d'action pour la gestion des risques agricoles (PAGRA) est conçu pour pallier aux insuffisances constatées dans le choix des investissements et des mesures pouvant renforcer la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et des populations face aux différents chocs agroclimatiques ou écologiques et la capacité d'anticipation et de réponse de l'Etat et des Collectivités décentralisées dans les situations d'urgence humanitaire.

2. CADRE STRATEGIQUE DE LA GESTION DES RISQUES AGRICOLES AU NIGER

2.1. CADRE DE REFERENCE

Le PAGRA s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Initiative 3N. Le but recherché par le gouvernement est que « *Les Nigériens Nourrissent les Nigériens, dans un pays en pleine renaissance économique, à même de résister à tout risque d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et où le secteur agricole joue pleinement son rôle de vecteur de la transformation des sociétés et de la croissance économique* ».

Le PAGRA se veut également être une déclinaison opérationnelle de l'initiative 3N. Cependant, il se différencie du PI-3N par i) son orientation sur la dimension « stabilité » de la sécurité alimentaire avec un accent particulier sur la prévention et la gestion des risques agricoles et ; ii) son inscription dans une perspective décennale déclinée en trois périodes de planification : biennale (2014-2015), triennale (2016-2018) et quinquennale (2019-2023).

2.2. OBJECTIFS, RESULTATS ET COMPOSANTES DU PAGRA

2.2.1. OBJECTIFS

La finalité du PAGRA est d'assurer durablement pour tous et partout au Niger, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'objectif général est de contribuer à la résilience des communautés rurales et périurbaines face aux principaux facteurs de risques agricoles

Les objectifs spécifiques sont de :

1. Accroître la capacité des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux à faire face aux principaux facteurs de risques du secteur agricole.
2. Renforcer la capacité d'anticipation et de réponse de l'Etat, des collectivités et des communautés face aux principaux facteurs de risques agricoles.

2.2.2. RESULTATS

Les résultats attendus sont :

Pour l'objectif spécifique 1

- R1. Les superficies agricoles et le nombre d'exploitations utilisant régulièrement des variétés sélectionnées à haut rendement et tolérantes à la sécheresse sont augmentés.
- R2. Les superficies agricoles et pastorales appliquant les techniques de Conservation des sols et des eaux et de gestion des ressources naturelles sont accrues
- R3. Les superficies agricoles avec maîtrise totale ou partielle de l'eau sont accrues
- R4. La sécurité sanitaire et alimentaire du cheptel est améliorée

Pour l'objectif spécifique 2

- R5. Le Système de prévention et de gestion des risques acridiens est renforcé.
- R6. Les stratégies communautaires d'adaptation et de relèvement face aux crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales sont renforcées.
- R7. Les capacités de réponse aux crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales sont renforcées.
- R8. La gestion des risques agricoles est comprise et prises en compte dans toutes les initiatives de développement.

2.2.3. COMPOSANTES ET SOUS-COMPOSANTES

La mise en œuvre du PAGRA se fera à travers trois composantes dont une relative à la l'animation et la coordination :

1. Composante 1 : Capacité des systèmes d'exploitation agricoles et pastoraux à faire face aux risques ;
2. Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence des communautés, de l'Etat et des Collectivités ;
3. Composante 3 : animation et coordination en matière de GRA

Chaque composante est déclinée en 2 ou 3 volets et chaque volet porte sur un ensemble de types de mesures de gestion des risques (tableau ci-après).

Composantes	Sous-composantes Volets	Types de mesures de gestion des risques
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques	1.1 – Stabilisation des productions végétales	Utilisation de variétés sélectionnées à haut rendement et tolérantes à la sécheresse
		Application de techniques de CES/DRS et GRN en cultures pluviales
		Extension de l'irrigation avec maîtrise totale ou partielle de l'eau
	1.2 stabilisation des productions animales	Sécurité sanitaire du cheptel – vaccination
		Aménagements pastoraux (Application de techniques de CES/DRS et GRN dans les espaces pastoraux
		Extension des Cultures fourragères
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse des communautés, de l'Etat et des Collectivités en situation d'urgence	2.1– Atténuation de la vulnérabilité (stabilisation de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments et nutriments)	Renforcement capacité d'adaptation et de relèvement des Communautés face aux crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales
	2.2- Anticipation et efficacité de la réponse à l'urgence	Renforcement du dispositif institutionnel (CNLA, DGPV) de prévention et de gestion des risques acridiens
		Renforcement du DNPGCCA.
Composante 3 – Animation et coordination en matière de GRA	3.1 Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement	Plaidoyer auprès des institutions publiques pour des mesures politiques relatives à la GRA
		Renforcement des capacités des acteurs sur la GRA
		Plaidoyer auprès des partenaires au développement
	3.2 visibilité et coordination de la mise en œuvre du PAGRA	Information et Concertations multi-acteurs
		Capitalisation, suivi-évaluation des expériences

3. DESCRIPTION DES SOUS-COMPOSANTES

3.1. COMPOSANTE 1 – RESILIENCE DES SYSTEMES DE PRODUCTIONS AGRICOLES

3.1.1. SOUS-COMPOSANTE 1.1 STABILITE DES PRODUCTIONS VEGETALES

Les systèmes de productions végétales sont caractérisés par une dépendance à la pluviométrie, une dominance de céréales sèches (Mil, Sorgho) associées à des légumineuses (arachide, niébé, voandzou) ou autres cultures secondaires ainsi qu'à des espèces forestières (Acacias, baobab, néré, ...) d'intérêt écologique, agronomique ou économique. Cette association d'espèces à laquelle il faut ajouter également le mélange de variétés aux cycles différents et l'application de techniques simples de CES/DRS/GRN procède de la stratégie paysanne de gestion des risques liés aux variations climatiques et autres facteurs agroécologiques. Malheureusement, les stratégies paysannes montrent actuellement leurs limites face à la récurrence de la sécheresse, aux tempêtes de sable, aux érosions hydriques ou éoliennes et à l'accélération de la dégradation des terres de culture. Cela constitue un des facteurs explicatifs de la stagnation voire d'une baisse des rendements agricoles et de la fluctuation annuelle des productions et des prix des céréales qui, sont à l'origine de l'insécurité alimentaire chronique ou conjoncturelle des ménages.

Le PAGRA n'a pas pour objet de mettre fin aux fluctuations interannuelles de la productivité et des productions céréalières qui sont « naturelles » dans le contexte agroclimatique sahélien. Il ambitionne plutôt de réduire les amplitudes de variation qui pourraient survenir dans une situation exceptionnelle de choc climatique. Il s'agit de faire en sorte que les systèmes de productions végétales puissent absorber un choc aussi important qu'une sécheresse prolongée de fin de cycle, en d'autres termes de renforcer leurs résiliences face aux facteurs de risques majeurs.

La stabilisation des productions végétales passera par :

- A1. L'utilisation d'espèces et de variétés à haut rendement et tolérantes à la sécheresse
- A2. L'application de techniques de CES/DRS et de GRN dans les exploitations agricoles
- A3. L'utilisation de l'irrigation avec maîtrise partielle ou totale pour certaines

3.1.2. SOUS-COMPOSANTE 1.2 – STABILITE DES PRODUCTIONS ANIMALES

L'élevage se pratique dans toutes les régions agroécologiques du Niger, selon trois grands systèmes d'élevage : Les deux tiers (66%) du cheptel sont dans la zone agricole (élevage dit sédentaire), 18% dans la zone subdésertique à désertique (élevage nomade : le troupeau ne quitte pas la zone) et 16% sont dans un système de transhumance Nord-Sud (élevage transhumant).

Bien qu'adaptés aux réalités bioclimatiques, ces systèmes d'élevage sont confrontés à de multiples aléas qui jouent sur la stabilité des productions animales et leur disponibilité pour les consommateurs. Les principaux aléas sont la sécheresse et la persistance de certaines maladies infectieuses et parasitaires du cheptel telles que la peste des petits ruminants, la pasteurellose, le charbon bactérien et symptomatique, la clavelée, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), la fièvre aphteuse et les parasites gastro-intestinaux.

Les sécheresses récurrentes ont pour effets directs le déficit fourrager et l'insuffisance d'eau pour l'abreuvement du cheptel avec pour corollaires une perte de productivité, des pertes au sein du troupeau, et une compétition exacerbée entre usagers des terres, des ressources hydrauliques et pastorales. Ces

effets sont parfois exacerbés par les feux de brousse, la dégradation des terres pastorales. A cela s'ajoutent, l'insuffisance des mesures préventives dans la lutte contre les épizooties, la mauvaise répartition des points d'eau dans la zone pastorale, et le retard dans l'application du code pastoral.

Le PAGRA se propose de contribuer à la sécurisation et à l'amélioration des productions dans le secteur élevage à travers des mesures permettant de se prémunir contre certains risques et en minimiser leurs effets éventuels sur l'Etat nutritionnel et sanitaire du cheptel nigérien.

Pour cette composante stabilisation des systèmes des productions, les mesures identifiées intègrent des actions identifiées dans le Plan d'Investissement de l'Initiative 3N, en particulier le PIP 3, le PIP 4 et le PIP 5.

La stabilisation des productions animales passera ainsi par :

1. La prévention contre les épizooties à travers une couverture vaccinale optimale pour l'ensemble du cheptel, la mise en place d'un système d'épidémiologie-surveillance et la mise en place de services vétérinaires de proximité.
2. Aménagements et gestion durables des terres pastorales à travers l'application de techniques de CES/DRS et autres opérations de gestion durable des terres pastorales, la lutte contre les feux de brousse
3. Le développement des cultures fourragères.

3.2. COMPOSANTE 2 - ANTICIPATION, ADAPTATION ET REPONSE A L'URGENCE

3.2.1. SOUS-COMPOSANTE 2.1– ATTENUATION DE LA VULNERABILITE DES MENAGES

Le Niger est reconnu comme l'un des pays où la population est particulièrement sensible à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les analyses faites lors au cours des trente dernières années font ressortir que l'insécurité alimentaire résulte certes de déficits céréaliers ou fourragers, mais aussi des difficultés d'accès aux aliments et nutriments pour les couches les plus vulnérables. Ces couches ont généralement des faibles moyens de subsistance et leurs conditions d'existence sont toujours érodées au moindre choc. Elles sont sujettes à un fort endettement et ont des difficultés à se relever lors des crises alimentaires et nutritionnelles.

Le PAGRA à travers la sous-composante 2.1 se propose d'aider les groupes les plus vulnérables à amortir les chocs résultant de la sécheresse, de la flambée des prix des denrées de première nécessité, des conflits et autres catastrophes. Il est tenu compte dans cette composante de la possibilité pour les producteurs reconnus vulnérables de bénéficier d'appuis spécifiques dans les opérations de stabilisation des productions végétales et animales de la Composante 1.

La sous-composante 2.1 vise à promouvoir l'accessibilité physique et monétaire aux aliments et nutriments pour les groupes sociaux les plus vulnérables aux facteurs de risques agricoles.

Les activités de la sous-composante 2.1 du PAGRA sont en conformité avec celles retenues par le PIP-10 du PI-3N, notamment en ce qui concerne le renforcement de la résilience des populations aux catastrophes et aux crises alimentaires et nutritionnelles.

Ces activités portent sur :

1. L'amélioration et la stabilisation de l'accessibilité physique aux céréales et aliments de bétail dans les zones vulnérables aux facteurs de risques agricoles ;
2. L'amélioration du pouvoir d'achat des ménages vulnérables par le développement d'Activités Génératrice de Revenus (AGR), Transferts monétaires et autres filets sociaux, le déstockage stratégique des animaux ...

3.2.2. SOUS-COMPOSANTE 2.2- ANTICIPATION ET PREPARATION DE LA REPONSE A L'URGENCE

Sujet à des catastrophes et crises alimentaires récurrents, le Niger a dû se doter d'instruments d'anticipation et de préparation de la réponse à apporter. Ces instruments incluent :

- le système d'information, de suivi et de surveillance des risques et de leurs effets sur les moyens de subsistance et les moyens d'existence des populations, notamment les couches les plus vulnérables ; ce système est en fait un ensemble de dispositifs de collecte et traitements de données répartis au sein de diverses administrations et coordonné par le Système d'Alerte Précoce des Crises et Catastrophes relevant du cabinet du Premier Ministre et qui disposent d'organes déconcentrés tels que les Observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) et les Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et des Réponses aux Urgences (SCAP-RU).
- Des instruments ou actions de prévention de certains risques, notamment les invasions acridiennes et dans une moindre mesure les feux de brousse. Pour le criquet, la prévention de leur dissémination repose sur un système de suivi et des traitements insecticides localisés dans la zone de grégarisation assuré par le Centre National de Lutte Antiacridienne rattaché au Ministère en charge de l'Agriculture et qui travaille en réseau avec d'autres centres à l'échelle internationale.
- Des stocks de sécurité et d'intervention tels que instruments le stock national de réserve pour les céréales (SNR) et éventuellement pour les semences et les aliments de bétail. Le SNR est constitué d'Fonds d'Intervention (FI) (Fonds Commun des Donateurs + Fonds bilatéraux + fonds nationaux d'urgence) et le Stock National de Réserve (SNR). Le FI finance: i) les actions de prévention et d'atténuation de catastrophes et crises alimentaires, conformément aux plans de soutien et de contingence ; ii) les études et les projets pilotes en relation avec les objectifs du dispositif ; iii) les appuis aux structures opérationnelles du dispositif. Le SNR est composé d'un Stock National de Sécurité (SNS) en nature et d'un Stock Financier ou Fonds de sécurité Alimentaire (FSA).
- Un système de coordination et de suivi de la réponse en situation d'urgence assuré par le Secrétariat permanent du DNPGCCA appuyé par le SAP/GC, la Cellule Crise Alimentaire et la Cellule Filets sociaux, tous relevant du Cabinet du premier Ministre ainsi que par des cadres de concertation. Le SP/DNPGCCA joue le rôle d'interface entre les différents groupes d'acteurs et assure la fonction de communication pour la visibilité des efforts en matière de prévention et de gestion des catastrophes et crises.

L'ambition du PAGRA est de renforcer l'efficacité de ces différents instruments de manière à ce que le Niger puisse avoir les capacités d'intervenir rapidement pour atténuer les effets des aléas agroclimatiques et autres catastrophes sur les populations et plus particulièrement les couches vulnérables.

La sous-composante 2.2 du PAGRA reprend à son compte certaines actions identifiées dans le PIP-10 pour le renforcement des capacités à répondre aux situations d'urgence et le PIP-2 pour la prévention des invasions acridiennes.

Les activités de la sous-composante 2.2 porteront sur :

1. Le renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des invasions acridiennes.
2. Le renforcement des capacités d'anticipation du DNPGCCA et des Collectivités territoriales.

3.3. COMPOSANTE 3 – ANIMATION ET COORDINATION EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES AGRICOLES

3.3.1. SOUS-COMPOSANTE 3. 1 – PRISE EN COMPTE DE GDRA DANS LES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT

Au cours des dix dernières années, devant la récurrence des catastrophes et des déficits de productions céréalières et fourragères, le Gouvernement du Niger et ses partenaires ont privilégié l'atténuation de leurs conséquences humanitaires plutôt que sur la résilience des systèmes de production et des populations vulnérables. La stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole de l'Initiative 3N et son plan d'investissement 2013-2015 vient corriger cet état de fait. Les mesures qui y sont proposées devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes auxquels les producteurs et unités de transformation agricoles sont confrontés d'une part et aux insuffisances constatées dans la réponse apportée aux populations vulnérables en situation d'urgence. Cependant, les programmes d'investissement prioritaire (PIP) sont encore conçus selon une approche sous-sectorielle de riposte aux contraintes au lieu d'une stratégie de gestion des risques inscrite dans la durée.

En prenant l'Initiative d'évaluer les risques agricoles et d'élaborer un Plan d'Action de Gestion des Risques Agricoles (PAGRA), la Banque Mondiale et le Haut Commissariat à l'Initiative 3N ont fait le choix d'une approche multisectorielle de résolution des problèmes structurels du secteur agropastoral du Niger. Cela implique de faire de la gestion des risques agricoles, un paradigme partagé et pris en compte par tous les acteurs dans leur processus d'identification de leurs interventions prioritaires.

Aussi, le HC3N qui a la responsabilité d'animer et de coordonner l'ensemble de la e veiller à la mise en œuvre de l'i3N, devrait-il avoir les capacités d'impulser les investissements et les mesures politiques et institutionnelles en matière de gestion des risques agricoles.

La sous-composante 3.1 du PAGRA vient en complément des actions prévues dans le PIP-11 du PI-3N. Il porte essentiellement sur

1. Communication et Plaidoyer auprès des partenaires pour la prise en compte de la GRA ;
2. Renforcement des capacités des acteurs sur la GRA

3.3.2. SOUS-COMPOSANTE 3 2 – COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAGRA

La mise en œuvre du PAGRA nécessitera que les parties prenantes soient tenues régulièrement informées des progrès réalisées et des initiatives prises par les uns et les autres. Ce qui suppose des

1. Information et concertations régulières des parties prenantes du PAGRA
2. La mise en place d'un système de suivi, capitalisation et évaluation du PAGRA

4. DESCRIPTION ET PLANIFICATION DES ACTIONS

Le PAGRA est un ensemble d'actions comprenant des investissements à réaliser, des mesures politiques et institutionnelles à prendre et de l'expertise ou assistance technique à rechercher pour réaliser les objectifs cibles. Ces actions sont prévues pour être mis en œuvre dans le cadre d'un plan décennal à exécuter en trois périodes d'inégale durée. Le plan décennal est subdivisé, comme mentionné précédemment ainsi qu'il suit :

- 1) Plan biennal 2014-2015 de gestion des risques agricoles à insérer dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Investissement Prioritaire de l'Initiative 3N ;
- 2) Plan triennal 2016-2018 de gestion des risques agricoles ;
- 3) Plan quinquennal 2019-2023 de gestion des risques agricoles.

4.1. UTILISATION DE VARIETES TOLERANTES A LA SECHERESSE

4.1.1. JUSTIFICATIONS

Les variétés sélectionnées tolérantes à la sécheresse et des semences de qualité sont parmi les solutions les plus accessibles aux producteurs pour contourner ou absorber les chocs climatiques. Les interventions de ces dernières années fondées, entre autres, sur la fourniture aux producteurs des semences certifiées de variétés sélectionnées de mil, sorgho ou niébé ont montré tout l'intérêt de la mesure aussi bien dans les actions de mitigation du risque sécheresse (et autres facteurs limitant) et de réhabilitation de la capacité des ménages éprouvés à produire. Les atouts actuels pour le Niger est que les variétés tolérantes à la sécheresse existent, un système de production et d'approvisionnement fondé sur un partenariat public-privé est en train de se mettre en place, un mécanisme de soutien des prix à la production de semences (prix élevé) et de gratuité pour les vulnérables est appliqué en situation d'urgence et une législation semencière alignée sur des directives en la matière de la CEDEAO a été adoptée et publiée au Journal Officiel du 3 juin 2013.

Malheureusement, les semences de qualité de variétés tolérantes à la sécheresse de mil et de Sorgho, cultures principales ne couvrent que des petites superficies comparées à l'étendue des terres emblavées. Les raisons tiennent de la réticence des paysans à abandonner leurs variétés traditionnelles, le faible niveau de marchandisation de la semence des grandes cultures pluviales (le don est souvent pratiqué), des dysfonctionnements dans le système de production et de distribution qui limitent les quantités et la qualité des semences, l'absence de produits et services financiers accessibles aux producteurs, le faible niveau d'organisation des producteurs de semences ... A cela, il faut ajouter, une méconnaissance des variétés performantes existantes et des stocks disponibles.

A l'heure actuelle le dispositif n'arrive pas à fournir des semences de qualité à tous les niveaux de multiplication et en quantité suffisante pour satisfaire la demande institutionnelle et aussi celles des producteurs voulant s'approvisionner directement sur le marché. Les raisons sont les faibles rendements observés dans les unités de production semencière, les ressources humaines et matérielles insuffisantes pour respecter les normes de multiplication de semences et des difficultés réelles de stockage et de conservation.

Pour stimuler l'utilisation des semences tolérantes à la sécheresse dans les exploitations agricoles, il y a lieu d'agir à tous les échelons de la filière semencière aussi bien dans le processus de création de variétés adaptées aux conditions de variations et de changement climatique, ainsi que dans le circuit de production et de distribution de semences.

4.1.2. OBJECTIFS CIBLES

L'objectif général est de renforcer l'utilisation dans les exploitations agricoles familiales de semences de variétés sélectionnées tolérantes à la sécheresse (Mil, Sorgho, Niébé, arachide et sésame).

A court terme, il s'agira (i) d'accélérer l'adoption de la loi semencière et ses textes d'application et sa diffusion auprès de tous les acteurs, (ii) de poursuivre l'identification et la promotion de paysans multiplicateurs, (iii) de promouvoir le secteur privé de la semence dans tous les chaînons de la filière, (iv)

réhabiliter les capacités productives des unités de production de semences au niveau de l'INRAN, la ferme semencière de Lossa et les centres semenciers régionaux.

A Moyen et long terme, il y aura lieu de restructurer et renforcer la recherche, le conseil aux producteurs et repenser les mécanismes actuels de soutien de l'état, inciter les banques et IMF à soutenir la filière, renforcer les capacités organisationnelles des producteurs, faciliter la diffusion de techniques et technologies complémentaires (engrais, compost, techniques culturales, choix de date de semis ...), renforcer la création variétale au niveau de la recherche.

Il s'agira en résumé d'accroître la disponibilité de semences sélectionnées de variétés performantes en situation de sécheresse de manière à atteindre dans un horizon temporel de 10 ans arriver à utiliser les semences de variétés sélectionnées en 2015 sur 10% des surfaces consacrées aux céréales sèches, 30% en 2018 et 50% en 2023. Ce qui impliquera de produire et diffuser respectivement 7900 t, 26 000 t et 48 900 t

4.1.3. INVESTISSEMENTS A REALISER

Pour faciliter l'utilisation de semences sélectionnées, des ressources financières sont nécessaires pour :

- Soutenir la recherche sur les variétés au sein du système national de recherche agricole (SNRA) qui ne dispose pas de suffisamment de ressources humaines et financières et dont les infrastructures et équipements sont dégradés ou dépassés. Il s'agira de renforcer et de maintenir durablement une dynamique de recherche variétale au sein de l'INRAN et des Universités Nationales en facilitant le recrutement de jeunes chercheurs et techniciens, en les formant aux techniques classiques et innovantes (biotechnologie) de sélection et en leur assurant des ressources durables pour des travaux de recherche. Il s'agira également de permettre au SNRA de tisser des relations partenariales avec le Centre Sahélien de l'ICRISAT, le Centre Régional de AGRHYMET, les Universités, Institutions internationales de Recherche Agronomique et les organisations paysannes.
- Renforcer le dispositif national de multiplication de semences qui comprend aussi bien des acteurs publics que privés. Il s'agit de l'INRAN qui a en charge la production de semences de pré-base, la Ferme semencière de Lossa qui assure la première génération de multiplication, les cinq Centres semenciers régionaux qui en assurent la seconde et près de 3000 acteurs privés (producteurs individuels, entreprises et les organisations producteurs et leurs membres) qui interviennent dans la production, le stockage, le conditionnement et la commercialisation des semences certifiées. A ces acteurs publics et privés en charge de la production de semences, il faut ajouter les services du Ministère de l'Agriculture en charge de l'identification des besoins et de l'offre en semences des paysans, de la législation, du contrôle et de la certification.

Le renforcement du dispositif de multiplication de semences passera par i) la réhabilitation des unités de semences existantes au niveau des acteurs publics, ii) le renforcement des capacités (formation, équipement...) des acteurs privés dans le cadre d'un système de contractualisation public-privé.

- Appuyer le système de contrôle de qualité et d'application de la législation semencières et des normes. Ce soutien devrait se traduire par l'acquisition d'équipements et matériels adéquats pour toutes les étapes du contrôle, le renforcement des compétences du personnel affecté et le développement d'un plan de communication à l'endroit de tous les acteurs de la filière semencière.

4.1.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Pour soutenir et compléter les investissements mentionnés plus haut, les mesures ci-après sont à prendre :

- Adopter la nouvelle loi semencière et ses textes d'application.
- Créer un cadre permanent de concertation des acteurs de la filière semencière qui pourra statuer chaque année sur les besoins, l'offre et contrats de production et d'approvisionnement, l'application des lois et règlements en la matière et toute autre question qu'il aura jugé pertinente.
- Renforcement du système d'appui-conseil de proximité en matière de production de semences des acteurs privés de la filière à travers des contrats de services avec les services publics et les ONG. Cela implique un déploiement de cadres vers les zones de production et leur renforcement des capacités à rendre des services aux producteurs, notamment en termes de reconnaissance des variétés, de conduite d'exploitation, d'élaboration de plan d'affaire et de gestion.
- Transformation de la division actuelle de la législation et du contrôle en une structure plus autonome reconnue comme un centre de coût dans le budget de l'Etat et disposant de moyens humains et matériels pertinents.
- Faciliter la mise en place un mécanisme financier de soutien des prix des semences à travers la CAIMA et/ou les organisations de producteurs et l'association des multiplicateurs de semences. Cependant, il y aura lieu de s'assurer que ce mécanisme ne viendra pas perturber et freiner le marché des semences en pleine croissance. La mise en place du mécanisme de soutien des prix implique des concertations préalables, des ressources suffisantes, une efficacité dans le processus de recouvrement des coûts et une transparence dans la gestion financière et la distribution des semences.
- Inciter à la mise en place des lignes de crédit warranté au niveau des institutions de financement (BAGRI, Banques commerciales, IMF) pour faciliter l'acquisition des semences et autres intrants. Pour cela, il s'agira de valoriser les expériences et bonnes pratiques enregistrées dans divers projets de la FAO et autres PTF.

4.1.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

La dynamisation de la filière semencière implique qu'une fois produite, les semences soient accessibles au moment opportun, en tout lieu et à un prix abordable et que les quantités disponibles couvrent une partie substantielle des besoins des utilisateurs.

En termes d'assistance technique, les acteurs de la filière auront besoin d'évoluer selon une vision partagée, cela implique de disposer de l'expertise nécessaire pour :

- Evaluer le niveau actuel d'utilisation des variétés tolérantes à la sécheresse proposée par la recherche et le système national de production de semences et la perception qu'en ont les utilisateurs. Cette étude devra porter principalement sur les variétés de mil, sorgho, niébé et

sésame proposées par la recherche (INRAN, ICRISAT) et qui font l'objet de vulgarisation auprès des producteurs.

- Réaliser une étude portant sur le diagnostic approfondi de la filière semencière au plan institutionnel et organisationnel, l'une analyse de l'offre et de la demande et des projections tendanciennes sur dix ans.
- Elaborer un cadre stratégique et un plan à long terme de dynamisation de la filière (horizon 2023). Le plan d'actions pour la relance du secteur semencier élaboré à l'initiative du HC3N est déjà une base pertinente pour la construction de cette vision partagée.

4.2. EXTENSION DES SUPERFICIES SOUS IRRIGATION

4.2.1. JUSTIFICATIONS

L'irrigation reste l'alternative la plus crédible pour absorber et atténuer les risques agroclimatiques. Elle permet de renforcer la résilience des systèmes de production, de minimiser les importations en céréales, de générer des revenus monétaires aux producteurs et de faciliter l'accès des ménages à une alimentation diversifiée et plus équilibrée au plan nutritionnel.

Le Niger regorge d'importantes zones où il est possible d'avoir une meilleure gestion de l'eau, voire sa maîtrise aux fins d'irrigation totale ou partielle. Le potentiel irrigable est estimé à 330 000 ha. Il s'agit des oasis et grandes vallées (tel l'Irhazer) de la région d'Agadez, les cuvettes oasiennes de la région de Diffa et Zinder, les vallées du Fleuve Niger et des dallois des régions de Dosso et Tillabéry, les vallées des goulbis, maggias et koroma dans les régions de Tahoua et Maradi et le bassin du Lac Tchad dans la région de Diffa. A ces vallées et oasis, il faut adjoindre une multitude de mares permanentes et temporaires où il est possible de faire des cultures de décrue ou de contre-saison avec plus ou moins une maîtrise de l'eau.

Ce potentiel reste sous exploité. Seul un tiers des superficies irrigables, 1% des ressources en eau de surface et 20% de l'écoulement souterrain sont utilisés.

Les systèmes d'exploitation reposent sur les aménagements hydro-agricoles (AHA) avec maîtrise totale de l'eau consacrés pour l'essentiel aux cultures céréalières (Riz, Maïs, Blé) et les petits périmètres individuels ou collectifs orientés sur les productions horticoles (maraîchères et fruitières).

Le développement de l'irrigation implique non seulement la réalisation d'ouvrages de collecte, stockage, transport et distribution d'eau, mais également, la création d'un environnement favorable permettant une mise en valeur effective des terres aménagés et aux irrigants de tirer profit de leur exploitation.

L'extension et l'exploitation optimale des terres aménagées aux fins d'irrigation devraient permettre une stabilité dans l'offre nationale de produits alimentaires.

4.2.2. OBJECTIFS CIBLES

L'activité contribuera à la stabilisation de la disponibilité des produits alimentaires à travers le développement de l'irrigation et plus spécifiquement l'extension des superficies agricoles sous irrigation.

L'activité contribue à l'atteinte des résultats prévus par l'Axe 1 et le SPO1 de la stratégie de l'initiative 3N. Elle s'inscrit également dans le programme prioritaire (PIP 1) du PI-3N 2012-2015 dont l'objectif est de faire passer les superficies sous irrigation de 85 000 ha en 2011 à 125 000 ha en 2015.

Les objectifs quantitatifs sont d'atteindre :

- A l'horizon 2015, 125 000 ha de terres irriguées dont 25 000 pour les grands AHA et 100 000 ha pour les petits périmètres ;
- A l'horizon 2018, 160 000 ha dont 35 000 pour les grands AHA et 115 000 ha pour la petite irrigation ;
- A l'horizon 2023, 200 000 ha dont 50 000 ha pour les grands AHA et 150 000 ha pour les petits périmètres.

4.2.3. INVESTISSEMENTS

L'extension des terres agricoles utilisant l'irrigation implique, en termes d'investissements structurants de :

- Mobiliser et protéger les ressources hydriques. L'extension des superficies irriguées et leur performance dépendent de la disponibilité permanente des ressources hydriques. C'est pour cela que qu'il est envisagé la réalisation de 140 ouvrages par an (soit 1400 ouvrages en 10 ans) dont des grandes retenues d'eau, des mini barrages, des seuils d'épandage ou d'infiltration, des forages artésiens, le surcreusement de certaines mares... Parallèlement des mesures préventives seront prises pour éviter l'amenuisement des ressources hydriques à travers l'aménagement de bassins versants, la fixation des dunes pour freiner l'ensablement de certains cours d'eau, la protection des berges.
- Réaliser de nouveaux aménagements hydro-agricoles pour faire passer les terres irriguées avec maîtrise totale d'eau d'environ 15 000 ha en 2012 à 25 000 ha en 2015 et 50 000 ha en 2023. Les zones concernées sont la vallée du fleuve Niger, l'Ader-Doutchi-Maggia, les Korama et lac Tchad, la Komadougou, la vallée du Goulbi Maradi, les Dallols, l'Irhazer. Les expériences et expertises de l'ONAHA, du HCVN et de la DGGR/MAG seront valorisées.
- Etendre les superficies consacrées à la moyenne ou petite irrigation individuelle ou collective. Il s'agira de faciliter l'accès aux ressources hydriques et leur distribution pour des exploitations agricoles dont la superficie serait au plus de 50 ha. D'ici à 2015, il est prévu 20 000 ha supplémentaires mais à l'horizon 2023, pour la période décennale il est attendu qu'environ 60% des terres irrigables (environ 200 000 ha), soient aménagées et mise en en valeur. Des kits d'irrigation seront définis selon qu'il s'agisse de la moyenne ou de la petite irrigation villageoise. Les modèles déjà éprouvés par les projets de la Banque Mondiale (PRODEX), le FIDA (RUWANMU) et d'autres partenaires seront généralisés tant en termes d'ouvrage que de réseau de distribution (système californien, goutte-à-goutte, gravitaire..). Toutes les zones humides habitées du pays sont concernées. Les aménagements permettront de développer l'agriculture oasienne et les cultures maraîchères et d'étendre le verger Nigérien.
- Réhabiliter les aménagements hydro-agricoles existants, dont les infrastructures et équipements hydroélectriques ne sont plus performants ou ont été affectés par les récentes

inondations. Les opérations de réhabilitation devraient concerner 10 000 ha (2015) et se réaliser avec la participation physique des exploitants.

4.2.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

L'efficacité et l'efficience de ces investissements dépendront de certaines mesures politiques et institutionnelles qui visent, entre autres à :

- Créer, à l'avantage direct de l'exploitation, les conditions optimales d'utilisation efficiente et durable des terres aménagées à travers :
 - La sécurisation foncière pour les communautés locales et tous les usagers des terres aménagées et des ressources hydriques mobilisées. Cela passe aussi bien par l'enregistrement des droits de propriété et d'usage ;
 - La mise en valeur effective des terres aménagées à travers d'éventuels contrats de performance pour les communautés, organisations Paysannes, entreprises privées ou exploitants individuels bénéficiant des investissements.
 - La mise en place d'un système efficient de gestion de l'eau d'irrigation au niveau des grands périmètres irrigués à gestion collective. Il pourrait s'agir sur la base de certaines expériences en cours et des leçons tirées, d'externaliser la gestion de l'eau afin de garantir la pérennité des investissements et l'équité dans l'accès à l'eau pour tous les irrigants.
 - Le renforcement du système d'encadrement de proximité, de manière à ce qu'il réponde promptement et efficacement aux préoccupations techniques des irrigants. Cela implique pour ces structures des dotations conséquentes en ressources humaines additionnelles bien formées et disposant de moyens de travail approprié. Le système s'entend les structures privées de Conseil (ONG, GIE ...) contractualisés, les services publics de mission tels que l'ONAHA et les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture.
- Prévoir en amont de l'exploitation :
 - le renforcement du système d'approvisionnement et distribution en intrants et équipements agricoles (CAIMA, OP, Secteur Privé) et des mesures de soutien de leurs prix. Cela implique une analyse approfondie du système d'approvisionnement, de distribution et d'organisation de la CAIMA en vue de sa restructuration pour prendre en compte les besoins en semences des producteurs.
 - le suivi permanent des ressources hydriques et des terres afin de prévenir tout risque de dégradation. Le suivi devra être participatif avec une implication effective des irrigants, des collectivités territoriales et des administrations concernées. Il s'agira de mettre en place un réseau piézométrique relativement dense dans les principales zones humides utilisées aux fins d'irrigation.

- Le développement au sein du SNRA, de la recherche sur les cultures irriguées à travers une dotation conséquente en ressources humaines et financières additionnelles.
- L'application des mesures de gestion intégrée des ressources en eau et de gestion durable des terres à travers la création d'associations des usagers de l'eau et des organismes communautaires de gestion de bassins versants. Cela implique une accélération de la mise en application du Plan d'action pour la GIRE adoptée par le Niger.

4.2.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

En matière d'assistance technique, il est prévu de disposer d'expertises pour:

- Evaluer le potentiel de terres aménageables et de ressources hydriques utilisables selon le type d'irrigation à implanter : grande, moyenne, petite.
- Réaliser de schéma directeur d'aménagement des vallées au Niger
- Suivre et évaluer l'impact environnemental et sanitaire de l'extension des superficies irriguées et de l'utilisation des intrants et pesticides chimiques.

4.3. APPLICATION DE TECHNIQUES DE CES/DRS ET GRN DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

4.3.1. JUSTIFICATIONS

Avec les sécheresses successives, les vents de sable, les fortes averses, la coupe abusive du bois de chauffe et les mauvaises pratiques de défrichage, les terres agricoles ont perdu de leur capacité productive. La fertilité a baissé, des glacis sont apparus et des ravinements se sont formés dans les exploitations agricoles. Avec l'application de techniques simples d'économie de l'eau et de gestion durable de la fertilité des sols, il est possible non seulement de recouvrer un certain niveau de productivité mais également d'inverser la tendance à l'affaiblissement de la résilience des systèmes de production agricole.

L'expérience accumulée au Niger et dans d'autres pays sahéliens, montre clairement qu'investir dans les petits ouvrages de CES/DRS et le renforcement des capacités des petits producteurs est économiquement et socialement profitable :

- L'utilisation des tassa (Zaï), banquettes ou demi-lunes permet à l'agriculteur de doubler ou quadrupler ses rendements en mil, même en année peu pluvieuse. D'autres travaux montrent également que l'Association des arbres avec les cultures pluviales permet d'accroître la fertilité des sols (cas des Acacias), de lutter contre l'érosion éolienne (brise-vent) et d'une manière générale de protéger les sols (régénération naturelle).
- Certaines techniques sont connues des agriculteurs nigériens depuis des décennies, c'est le cas des techniques d'agroforesterie qui sont déjà appliquées sur 5 millions d'ha, soit plus de 80% des terres cultivées en mil. Pour ces pratiques, les progrès sont limités, même si il est toujours possible d'avoir plus d'impacts avec des approches plus rationnelles.

Aussi, l'accent devra être davantage mis sur la diffusion d'ouvrage permettant d'améliorer la fertilité des sols et de mieux utiliser les eaux de pluies tels que les demi-lunes, les banquettes, les tassa et autres cordons pierreux.

4.3.2. OBJECTIFS CIBLES

L'activité contribuera à la stabilisation de la disponibilité des produits alimentaires issues de l'agriculture pluviale à travers l'application systématique de techniques de CES/DRS et de GRN principalement sur les cultures céréalières (Mil, Sorgho). L'objectif-cible est qu'à terme, au moins un quart des exploitations utilisent l'une des techniques de CES/DRS.

A défaut d'une situation de référence bien établie, il s'agira de faire en sorte qu'au moins une technique de CES/DRS soit appliquée sur :

- A l'horizon 2015, 100 000 ha de terres agricoles supplémentaires ;
- A l'horizon 2018, 300 000 ha ;
- A l'horizon 2023, 1 000 000 ha.

4.3.3. INVESTISSEMENTS

Aussi, il s'agira en termes d'investissements de :

- Faciliter l'application à grande échelle des techniques favorisant la gestion de la fertilité des sols et l'économie de l'eau au niveau des petits producteurs individuels. Cela pourra se faire en prévoyant, entre autres, des mécanismes incitatifs (Food For Work, contrat de performance ...) et des appuis en terme de matériels et équipements divers ainsi que d'acquisition de plants forestiers. Ces incitatifs seront accompagnés des formations, des échanges d'expérience de producteurs à producteurs.
- Protéger les terres agricoles contre l'érosion, notamment en aménageant les bassins versants sensibles au ruissellement et à la dégradation des terres. Les Communautés ou les Collectivités seront soutenus dans leurs efforts de réaliser des ouvrages antiérosifs qui sont hors de portée de l'exploitant individuel. La réalisation de ces ouvrages se fera dans le cadre de partenariat Etat – Collectivité – Communauté avec une implication des acteurs privés (ONG, entreprises). Elle se fondera sur les pratiques déjà éprouvées dans certaines régions du pays (Tahoua, Tillabéri, Diffa). Le choix des zones dépendra de l'ampleur de la dégradation, de la pression foncière et de la vulnérabilité des populations.

4.3.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Ces investissements seront accompagnés de mesures politiques et institutionnelles qui viseront à :

- Sensibiliser les Collectivités pour la prise en compte dans les plans de développement communal (PDC) des questions environnementales sur la base d'un état des lieux circonstancié et d'une identification de solutions à court, moyen et long terme;

- Renforcer le système d'encadrement et d'appui-conseil en faveur de la gestion durable des terres.
- Assurer la sécurité foncière pour les communautés locales, les propriétés et tous les groupes d'usagers des ressources naturelles, notamment lors d'aménagement de bassins versants.

4.3.5. ASSISTANCE TECHNIQUE,

La dissémination à grande échelle des pratiques de CES/DRS implique de

- Capitaliser les expériences positives et les bonnes pratiques en sériant celles applicables au niveau des exploitations familiales et celles relevant de la Communauté et de la puissance publique ;
- Faire un Etat des lieux de la dégradation des terres dans tous les agro-systèmes et identifier les mesures spécifiques à insérer dans les PDC et autres documents de planification en matière de développement agropastoral.

4.4. PREVENTION CONTRE LES MALADIES ANIMALES

4.4.1. JUSTIFICATIONS

Le cheptel nigérien est souvent confronté à des problèmes de santé le rendent encore plus vulnérables aux déficits fourragers consécutifs à une sécheresse, à des feux de brousse et autres catastrophes naturelles. La vaccination apparaît comme un moyen sûr et relativement peu coûteux de prévention de la maladie.

Cependant, l'absence d'investissements conséquents et de mesures politiques incitatives ne favorisent pas toujours la mise en place d'un système efficace de prévention de la maladie. Les raisons sont imputables à (i) la faible capacité de diagnostic et de surveillance épidémiologique et de la célérité de la transmission de l'information sur les foyers de maladies; (ii) le système de santé animale est peu adapté du fait de l'insuffisance de l'encadrement, des infrastructures de base de santé animale et des services mobiles d'intervention, notamment au niveau des Collectivités décentralisées; (iii) la faible disponibilité et la faible accessibilité des vaccins, médicaments et autres intrants vétérinaires de qualité ; iv) le recours des éleveurs à des produits vétérinaires prohibés du fait, entre autres, de l'insuffisance des pharmacies vétérinaires et la faiblesse des services de contrôle.

Il y a lieu de noter les grandes difficultés rencontrées par l'Unité de production de vaccins au sein du laboratoire central d'élevage (LABOCEL). L'équipement est en mauvais état et mal entretenu ; la dotation financière est faible ; les antennes régionales de Tahoua et Zinder ne sont guère mieux loties. Les autres régions en sont totalement dépourvues.

Le PAGRA se propose de contribuer à créer les conditions les meilleures en apportant des solutions durables aux différents facteurs qui concourent à accroître les risques liés aux épizooties et leurs effets sur le cheptel et les populations.

4.4.2. OBJECTIFS

L'objectif de l'activité est de prévenir les risques liés aux épizooties à travers l'amélioration de la couverture vaccinale du cheptel et autres mesures de prévention.

A l'horizon 2023, il s'agira d'atteindre un taux de couverture vaccinale de 90%. Cela implique de :

- (i) Renforcer les capacités des services nationaux impliqués dans la recherche, la production de vaccins, la surveillance épizootique et le contrôle des importations et distribution des produits vétérinaires. Cela implique de les doter d'équipements et matériels appropriés aussi bien au niveau central que dans les Communes. Pour le LABOCEL, il s'agira de réhabiliter les infrastructures, équipements et matériels et aussi de poursuivre les efforts de déconcentration du LABOCEL à travers la création d'autres antennes régionales.
- (ii) Renforcer les services déconcentrés de l'élevage et construire et équiper les Cellules d'Intervention de Base (CIB).
- (iii) Renforcer les dispositifs de surveillance épidémiologique ;
- (iv) Promouvoir l'installation de services vétérinaires privés de proximité ;
- (v) Construire les parcs couloirs de vaccination ;

Le renforcement des dispositifs de lutte contre les principales maladies du cheptel et de surveillance épidémiologique nécessite la réhabilitation des infrastructures et équipements du LABOCEL, la formation de ses agents et une déconcentration dans les régions, l'installation de 20 services vétérinaires de proximité (SVPP), la construction de 1796 parcs couloir de vaccination, la construction et l'équipement de 266 Cellules d'Intervention de base (CIB).

4.4.3. INVESTISSEMENTS

En termes d'investissements, il s'agira :

- Réhabiliter les infrastructures et équipements de l'Unité de Production de Vaccins du LABOCEL ;
- Réaliser des infrastructures pour faciliter les vaccinations. Il s'agit d'accroître la densité des parcs et couloirs de vaccination. A l'horizon 2015, près de 2000 couloirs de vaccination devraient être établis.
- Réaliser des infrastructures de mise en quarantaine aux frontières nationales. (création d'un poste, parc de stabulation, parc de vaccination ...)
- Construire et équiper les Cellules d'Intervention de Base dans toutes les Communes ;
- Renforcer les compétences du personnel

4.4.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

En termes de mesures politiques et institutionnelles, il s'agit de :

- Promouvoir l'installation de services vétérinaires privés de proximité en poursuivant les efforts d'externalisation des campagnes de vaccination, du suivi sanitaire et de la distribution des médicaments et produits vétérinaires.
- Externaliser la production de vaccin en transformant l'Unité de Production de Vaccin en un Etablissement public ou en la privatisant.
- Doter les services vétérinaires nationaux et déconcentrés de ressources financières et humaines appropriées et Libérer à temps des crédits alloués aux services publics impliqués dans la gestion des risques sanitaires
- organiser régulièrement des séances de formation pour le personnel du Ministère de l'Elevage. Cela revient, entre autres, à appliquer les mesures identifiées dans les plans de renforcement des capacités dudit Ministère.
- Compléter l'arsenal juridique et réglementaire en matière de santé animale.
- Mener des campagnes de sensibilisation à l'intention des éleveurs sur les risques sanitaires, les foyers d'épizootie et la qualité des produits vétérinaires achetés en dehors des structures autorisées.

4.4.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

En termes d'assistance technique, il s'agira de :

- Elaborer la carte épizootique du Niger.
- Elaborer un programme et un plan de développement institutionnel et organisationnel des services principaux concernés par la gestion des risques sanitaires, entre autres : Le système National de Recherche en matière de santé animale, le LABOCEL, les Services de Statistiques

4.5. AMENAGEMENT ET GESTION DURABLE DES TERRES PASTORALES

4.5.1. JUSTIFICATIONS

Malgré son vaste domaine pastoral (45% de la superficie), le Niger vit périodiquement des crises pastorales. Sur une période de près de 15 ans (1998-2011), la biomasse disponible pour le bétail a été en moyenne de 23 millions de tonnes de matières sèches. En réalité ce n'est qu'un tiers de la production totale de biomasse qui est disponible pour le Cheptel. Ainsi, en 2012 sur 48,493 millions de TMS produites, seuls 16,002 millions de TMS soit 33%, sont considérés comme disponibles pour le bétail. Les deux tiers restants sont non exploités par manque de source d'abreuvement ou du fait de certains aléas et de l'absence d'une stratégie de collecte et de stockage de la paille.

La production de biomasse ne couvre pas souvent les besoins alimentaires des animaux. Le déficit fourrager varie de moins de 10% à plus de 40%, selon les années. Même si dans la majorité des cas, le déficit

fourrager trouve son origine dans le déficit pluviométrique, il y a lieu de ne pas occulter les autres facteurs de risques influant sur la productivité des terres pastorales est très souvent limitées par i) la dégradation des terres de parcours qui se manifeste par l'apparition de glacis, l'envahissement par des espèces non appréciées (*Sida Cordifolia* ...), ii) le surpâturage favorisé par des fortes concentrations d'animaux autour des points d'eau faute d'un maillage équilibré, iii) les feux de brousse et iv) l'amenuisement de l'espace pastoral notamment en zone agricole du fait de l'occupation des couloirs de passage et des aires de repos.

L'accès aux ressources pastorales dépend grandement de la mobilité du troupeau. A ce niveau, plusieurs facteurs de risques affectent cette mobilité. Il s'agit principalement des Conflits fonciers dérivant d'une compétition entre les agriculteurs et les éleveurs et entre éleveurs pour l'utilisation des ressources naturelles ainsi que les conflits armés qui créent de facto des zones d'exclusion pastorale.

Aussi, pour réduire les risques liés au sous-secteur élevage, il apparaît nécessaire de procéder à des investissements structurant tout en prévoyant des mesures d'accompagnement pour lever certaines contraintes auxquelles sont confrontés les professionnels du secteur.

4.5.2. OBJECTIFS CIBLES

L'activité vise à contribuer à la sécurisation des systèmes d'élevage extensifs, notamment en s'assurant que les besoins alimentaires (fourrage et eau) du cheptel (principalement les ruminants) peuvent être couverts même lorsqu'ils sont confrontés à la sécheresse et autres facteurs de risques pouvant influencer sur la production de biomasse.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- (i) Permettre l'utilisation des ressources pastorales dans les zones peu fréquentées par les éleveurs du fait de l'absence ou l'insuffisance des points d'eau d'abreuvement. L'action revient à réaliser des infrastructures hydrauliques de manière à avoir un bon maillage de points d'eau dans la zone pastorale et la zone agropastorale. Il s'agira pendant les dix prochaines années de réaliser 3300 puits et de 300 forages et d'en réhabiliter autant sur toute l'étendue de l'espace pastoral du Niger.
- (ii) Accroître la productivité et la production fourragère dans les zones et enclaves pastorales dont les terres sont dégradées ou envahies par le *Sida Cordifolia* et autres espèces non appréciées. Ces aménagements pastoraux concerneront à terme 650 000 ha dont 190 000 ha envahis par le *Sida Cordifolia*.
- (iii) Réduire les risques de feux de brousse sur les grandes étendues pastorales en implantant 570 000 km de pare-feux
- (iv) Prévenir les conflits autour des ressources naturelles en procédant à la délimitation et matérialisation 350 000 ha de couloirs de transhumance ou enclaves pastorales.

4.5.3. INVESTISSEMENTS

En termes d'investissements, il s'agira de :

- Pour la période 2014-2015 : 1000 puits et 100 forages à réaliser ou réhabiliter ; 50 000 ha de zones ou enclaves pastorales à délimiter ; 150 000 ha de terres pastorales à récupérer (dont 40 000 ha de terres pastorales envahies par le *Sida Cordifolia* à ensemercer) et ; 90 000 km de pare-feux à réaliser
- Pour la période 2016-18 : 1000 puits et 100 forages à réaliser ou réhabiliter ; 100 000 ha de zones ou enclaves pastorales à délimiter ; 200 000 ha de terres pastorales à récupérer (dont 50 000 ha de terres pastorales envahies par le *Sida Cordifolia* à labourer et ensemercer) et ; 180 000 km de pare-feux à réaliser
- Pour la période 2016-18 : 1300 puits et 150 forages à réaliser ou réhabiliter ; 200 000 ha de zones ou enclaves pastorales à délimiter ; 300 000 ha de terres pastorales à récupérer (dont 100 000 ha de terres pastorales envahies par le *Sida Cordifolia* à ensemercer) et ; 300 000 km de pare-feux à réaliser

Tous les travaux se feront avec la participation physique des bénéficiaires et éventuellement la contribution financière des collectivités territoriales. La réhabilitation des terres pastorales dégradées à travers i) l'application des techniques de CES/DRS ou de techniques agronomiques (travail du sol et ensemenement avec espèces herbacées utiles).

4.5.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

En termes de mesures d'accompagnement, il y a lieu de

- Intensifier la sensibilisation des populations sur le Code Rural, le Code pastoral ainsi que le Code de l'eau et les principes de la GIRE et de la gestion durable des terres.
- Renforcer l'encadrement de proximité pour l'application des principes de la gestion durable des terres et de la gestion durable des espaces pastoraux ;
- Promouvoir une gestion efficace de la biomasse fourragère aussi bien dans les espaces pastoraux réhabilités ou aménagés afin de prévenir le surpâturage et la dégradation rapide des terres

4.5.5. ASSISTANCE TECHNIQUES

En termes d'assistance technique, il s'agit de conduire des études pour:

- Réaliser l'inventaire des puits et forages pastoraux fonctionnels et non fonctionnels ;
- Identifier les espaces pastoraux devant faire l'objet de réhabilitation et/ou d'aménagement ou nécessitant de nouvelles infrastructures hydrauliques

4.6. PRODUCTIONS FOURRAGERES DANS LES ESPACES CULTIVEES

4.6.1. JUSTIFICATIONS

L'amenuisement et la dégradation des espaces pastoraux a conduit les agriculteurs à valoriser davantage les résidus de récolte et à faire de l'obtention de fourrage un objectif de production agricole. Les résidus de récolte constituent une composante de la production nationale en fourrage. Même si la pratique courante est de les laisser à la vaine pâture, les résidus de récolte (notamment les tiges de céréales) font de plus en plus l'objet de coupe, de stockage et même de marchandisation. Il est possible d'améliorer les conditions de stockage et de valorisation des tiges de céréales et autres résidus de récolte avec les techniques de fabrication de bloc multi nutritionnel pour bétail.

De plus, ils sont de plus en plus nombreux les paysans qui optent pour la culture de niébé et de la dolique pour leurs fanes, ou qui lors des travaux agricoles, ménagent des espèces fourragères spontanées qu'elles soient arbustives ou herbacées. Dans certaines zones humides périurbaines il se développe également la culture fourragère sous irrigation. C'est le cas des oasis et vallées de l'Air pour la luzerne et le Fleuve Niger pour le bourgou.

Ainsi, en situation d'une sécheresse qui affecterait la zone pastorale, il est possible de réduire le niveau de déficit non seulement en faisant la promotion de cultures fourragères sous irrigation mais également en cultivant davantage de variétés de légumineuses (Niébé, d'arachide et de Dolique) à objectif double de production aussi bien en saison de pluie que sous irrigation. Il est également possible de valoriser davantage les ressources pastorales herbacées ou ligneuses poussant dans les champs en expérimentant des techniques de régénération naturelle assistée.

4.6.2. OBJECTIFS CIBLES

L'objectif est de contribuer à la stabilité de la disponibilité fourragère dans les situations d'une sécheresse affectant particulièrement la zone pastorale à travers la promotion d'une production contrôlée de fourrage en zone agricole. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Maintenir un taux de progression plus constant en ce qui concerne les superficies emblavées et récoltées de légumineuses cultivées pour un double objectif de production alimentaire et fourragère. Au cours de la période 2001-2011, les superficies consacrées au Niébé ont progressé de 5% en moyenne mais avec des fortes variations se traduisant parfois par une réduction de 17% à 34% par rapport à l'année précédente. En maintenant relativement constantes les emblavures en Niébé, il est possible de maintenir voire d'accroître la part des résidus de récolte dans la biomasse totale destinée à l'alimentation du cheptel. En 2012, les fanes de Niébé n'ont représenté que 4% (201 300 TMS de fanes) des 5 231 315 TMS de résidus de récolte. L'action devra permettre non seulement d'accroître les superficies consacrées au Niébé mais surtout de promouvoir l'utilisation de variétés de légumineuses ayant une bonne aptitude à produire des fanes et des graines. Il s'agira d'appuyer la production et la diffusion de telles variétés et aussi d'appuyer les agriculteurs en termes de récolte et stockage de fanes. A termes, il est attendu que la production de fanes atteignent 645 000 TMS disponible en jouant aussi bien sur l'extension des superficies, le choix des variétés et le taux de production de fanes disponible (au moins 75% de la production brute).

- La culture irriguée de bourgou reste confinée autour des grands centres urbains comme Niamey et celle de la luzerne dans la région d'Agadez sur des superficies relativement modestes. En plus de ces deux espèces fourragères, il est également à tenir compte de la production de fanes de légumineuses irriguées (Dolique, Niébé et arachide) qui prend de plus en plus d'importance en contre saison. En 2012, 280 ha ont été emblavés de bourgou et 10 435 ha (sur un total de 90 243 ha soit 11,6%) ont été utilisées pour la production de légumineuses à double objectif de production en contre saison ; à l'horizon 2023, l'ambition est d'atteindre 34 000 ha dont 4 000 ha de bourgou et autres espèces strictement fourragères et 30 000 ha irrigués de légumineuses à double objectif de production. Avec les nouveaux aménagements hydro-agricoles en construction, il est possible de négocier des terres irriguées spécialement destinée la production de fourrage.
- Accroître la production de blocs multi-nutritionnels (BMN) à base de tiges ou paille de céréales (Mil, Sorgho, Riz) et autres cultures fourragères. L'utilisation de ces BMN est de nature à valoriser aussi bien les résidus de récolte que les ligneux fourragers (gousses d'*Acacia albida*) et renforce l'intégration agriculture-élevage. Avec l'utilisation de BMN, il est possible d'accroître la quantité de résidus de récolte réellement disponible pour le bétail.. Ainsi, La diffusion des équipements permettant la fabrication des BMN est de nature à accélérer la valorisation des résidus de récolte. En 2012 plus de 55 000 BMN ont été produits et distribués dans le cadre des interventions d'urgence. L'action consistera à promouvoir l'utilisation des broyeurs de tige, de former les agropasteurs à la fabrication et au stockage des BMN. L'objectif est d'arriver l'horizon 2023, à utiliser environ 1,5 million de T/an de résidus de récolte à la fabrication de BMN.
- Promouvoir les techniques de régénération naturelle assistée d'espèces arbustives et herbacées utilisables dans l'alimentation animale. Les espèces fourragères ligneuses telles que les Acacias ou herbacées évoluant en plein champs dans la zone agricole jouent un rôle important dans l'alimentation animale, même si leur contribution à la biomasse totale n'est pas connue. En 2012, la production d'herbacées et d'enclaves pastorales estimée à 1350 155 TMS a contribué pour 6% de la production de biomasse totale disponible pour le cheptel. A l'horizon 2023, il peut être envisagé de doubler cette production pastorale et atteindre au moins 2,5 millions de TMS.

4.6.3. INVESTISSEMENTS A REALISER

Les investissements par période s'établissent comme suit :

- 2014-2015 : 500 ha de bourgou et autres espèces en irrigué; 15 000 ha de légumineuses irriguées ; Fanes : 256 000 TMS disponible sur 511 000 TMS Brute (50% de taux de disponibilité) ; Nombre de BMN : 750 000 BMN/an soit environ 200 T de résidus à transformer ; Production enclaves et pâturage agricole (hors résidu): 1 600 000 TMS/ an.
- 2016-2018 : 1000 ha de bourgou sous irrigations, 20 000 ha de légumineuses irriguées ; Production fanes : 364 000 TMS disponible sur 610 000 TMS Brute (60% de taux de disponibilité) ; Production de BMN : 4,5 millions/an Soit environ 1200 t de résidus à transformer : Production enclaves et autres pâturage en zone agricole : 2 000 000 TMS /an

- 2018-2023 : 4000 ha de bourgou sous irrigations, 30 000 ha de légumineuses irriguées ; Production fanes : 645 000 TMS disponible sur 860 000 TMS Brute (75% de taux de disponibilité) ; Production de BMN : 27 millions/an Soit environ 7000 t de résidus à transformer : Production enclaves et autres pâturage en zone agricole : 2 500 000 TMS /an

4.6.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

En termes de mesures d'accompagnement, il y a lieu de

- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques de productions fourragères
- renforcer la recherche sur la culture fourragère et l'alimentation animale à travers l'affectation de ressources humaines et financières conséquentes
- Faciliter l'accès aux équipements de production de BMN à travers des mesures de soutien des prix et le renforcement des capacités des Unités de Production de Matériel Agricole

4.6.5. ASSISTANCE TECHNIQUES

En termes d'assistance technique, il s'agit de conduire des études pour:

- Identifier les zones potentiellement utilisables pour la culture de bourgou
- Faire un état des lieux de la production de luzerne et autres légumineuses fourragères (Dolique, niébé, arachide) irriguées ; analyser leur potentiel de développement et les mesures à prendre pour cela.
- Analyser les pratiques agropastorales (préservation d'espèces fourragères spontanées dans les champs de culture et autres pratiques) et proposer des mesures pour promouvoir les meilleures pratiques.

4.7. STOCKS COMUNAUTAIRES DE CEREALES ET ALIMENTS DE BETAIL

4.7.1. JUSTIFICATIONS

En situation de choc agroclimatique conduisant à un déficit céréalier et/ou fourrager localisé ou généralisé, les ménages vulnérables ont parfois du mal à trouver sur les marchés de proximité en quantité suffisante et à des prix abordables, les produits céréaliers de base et les compléments alimentaires pour le bétail. Ces problèmes d'accessibilité sont des facteurs aggravants des effets de l'insécurité alimentaire liés aux facteurs de risques agricoles.

Les Banques céréalières (BC) et les Boutiques d'Aliments de Bétail (BAB) permettent aux ménages vulnérables d'absorber ou s'adapter à une crise alimentaire ou fourragère. Dans une certaine mesure, les BC et BAB participent localement, à la stabilisation des prix des denrées alimentaires qui connaissent une

grande variation intra et inter annuelle. En 2011, le Niger comptait 6268 BC disposant d'un stock équivalent 39 000 t de céréales. La situation de référence pour les BAB est à faire.

Le PAGRA se propose d'appuyer les organisations communautaires à rendre disponible localement les denrées de première nécessité tout en cherchant à atténuer toute flambée des prix.

4.7.2. OBJECTIFS

Pour favoriser l'accessibilité physique aux denrées alimentaires à des prix abordables en situation de choc, le PAGRA devra contribuer à :

- Implanter et réhabiliter des banques céréalières (BC) et des boutiques d'aliments de bétail (BAB). Il s'agira de mettre à la disposition des Kits BC et/ou BAB au niveau des villages ou chef lieu de Communes qui en auront exprimé les besoins. Les Kits seront constitués d'infrastructures (Centre de vente et de stockage), de matériel et équipement (mobilier, instruments de pesée ...) et d'un stock initial de 10t de céréales pour les BC et d'un stock de compléments alimentaires (graines de coton, son de céréales, sels minéraux, tourteaux ...).
- Renforcer les capacités des organisations et des gestionnaires des BC et BAB à travers des sessions de formation, d'appui-conseil in situ en matière de tenue des stocks et des comptes.

4.7.3. INVESTISSEMENTS

En termes d'investissements, il s'agit d'appuyer les communautés qui en expriment le besoin à implanter des BAB. Le rythme d'implantation pourrait être le suivant

- Période 2014-2015 :
 - Stocker 63 000 t/an de céréales dans 9000 BC opérationnelles ;
 - Stocker 25 000 t/an, dans 290 BAB
- Période 2016-2018 :
 - Stocker 100 000 t dans 12 000 BC opérationnelles
 - Stocker 50 000 t/an dans 500 BAB
- 2019-2023 : 1700
 - Stocker 150 000 t de céréales dans 15 000 BC.
 - Stocker 150 000 t de BAB dans 1000 BAB

La réalisation des infrastructures de stockage se fera de manière participative sous forme de maching grant où les éleveurs apportent leur contribution physique et financière à une hauteur à déterminer. L'acquisition des aliments de bétail, en dehors des situations d'urgence sera facilitée par la mise en place de lignes de crédit au niveau de la Banque Agricole et des Institutions de Micro-finance, dans des conditions à déterminer. Des sessions de formation sont systématiquement à organiser pour les structures communautaires paysannes qui ont en charge la gestion des BAB.

4.7.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Pour renforcer la durabilité et l'efficacité des BAB et des BCB, il ya lieu de :

- Créer une Centrale d'approvisionnement en AB, sous forme d'établissement public à caractère commercial ayant une autonomie de gestion et émergeant au budget de l'état. Cette centrale
- Faciliter la mise en réseau des BC et BAB et les appuyer à développer un partenariat avec les structures en charge de la gestion des stocks nationaux, en particulier la Centrale d'approvisionnement.
- Renforcer la culture de redevabilité des gestionnaires des BC et BAB. Cela implique des contrôles internes périodiques mais également la supervision et le contrôle réguliers de la part des faîtières d'organisations paysannes, des Collectivités territoriales du ressort, des services d'élevage et de toute autre structure compétente.
- Faciliter les échanges de producteurs à producteurs entre zones excédentaires et zones déficitaires agricoles; échanges directs, bourses céréalières

4.7.5. ASSISTANCE TECHNIQUE :

Une assistance technique externe est à envisager pour :

- Etablir une stratégie et un plan à long terme d'implantation des BC et BAB.
- Capitaliser les expériences et les leçons apprises de développement des BAB.

4.8. CREATION DE REVENUS MONETAIRES POUR LES MENAGES VULNERABLES

4.8.1. JUSTIFICATIONS

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle a souvent pour cause et conséquence une érosion du revenu monétaire des ménages. Or, le recours au marché est de plus en plus généralisé pour la grande majorité des ménages nigériens citadins ou ruraux. Mais les plus démunis (environ 14% de la population) ont de la peine à accéder au marché dépendant à 39% de l'aide alimentaire. Ce sont les plus atteints lorsque survient une crise alimentaire, du fait de leurs revenus monétaires insuffisant pour recourir souvent au marché. Ils vivent le plus souvent dans les zones où l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est récurrente. Ces zones, selon les données du SAP/GC se retrouvent dans des départements administratifs bien identifiés :

1. Départements à vulnérabilité récurrente (16 départements sont concernés) : Ouallam, Tillabéri, Téra et Fillingué (région de Tillabéri), Tchintabaraden, Abalak, Keita, Bouza, Illéla (Région de Tahoua), Dakoro (région de Maradi), Tanout (Région de Zinder), N'Guigmi, Maïné Soroa, Diffa (Région de Diffa), Tchirozérine, Arlit (Région d'Agadez).
2. Départements conjoncturellement vulnérables (18 départements sont concernés) : Tahoua, Birni Konni et Madaoua (Région de Tahoua), Guidan Roumdji, Madarounfa, Aguié, Mayahi, Tessaoua (Région de Maradi), Say et Kollo (Région de Tillabéri), Dosso, Loga, Doutchi et Gaya

(Région de Dosso), Matameye, Mirriah, Magaria, Gouré (Région de Zinder), causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Aussi, en aidant les groupes vulnérables de ces zones à accroître durablement leurs revenus monétaires, le PAGRA va contribuer à renforcer la capacité de résistance des populations face aux différents risques agricoles, notamment ceux qui affectent directement l'accessibilité aux produits alimentaires.

4.8.2. OBJECTIFS

L'action vise à renforcer les stratégies de survie des ménages vulnérables des zones subissant de manière récurrente les aléas agroclimatiques. Il s'agit de contribuer à l'accroissement des revenus des groupes sociaux qui du fait de leur pauvreté monétaire sont exclus du marché. L'objectif cible est de sortir 1 040 000 ménages de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire du fait de l'absence de revenu monétaire stable. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Pour la période 2014-2015 – Sortir 170 000 ménages du seuil de pauvreté monétaire avec un revenu supérieur ou égal à 1 000 FCFA (2\$) par jour et par membre – Proportion de vulnérables à réduire à 18% de la population totale.
- Pour la période 2016-2018 – Sortir 210 000 ménages du seuil de pauvreté monétaire avec un revenu supérieur ou égal à 1 000 FCFA (2\$) par jour et par membre – Proportion de vulnérables à réduire à 15% de la population totale.
- Pour la période 2019-2023 – Sortir 660 000 ménages du seuil de pauvreté monétaire avec un revenu supérieur ou égal à 1 000 FCFA (2\$) par jour et par membre – Proportion de vulnérables à réduire à 10% de la population totale.

4.8.3. INVESTISSEMENTS

En termes d'investissements, il s'agit de :

- Sauvegarder ou Réhabiliter le capital productif des ménages fortement éprouvés par les risques agricoles (sécheresse inondation, conflit ...). Cela passera par la distribution de kits de production agricole (semences, intrants, petit matériel ...), de kits élevage (noyau reproducteur de bovins, ovins ou caprins, intrants zootechniques ...), des kits pêche (nasse, filet, pirogue...) et aussi par des opérations de déstockage stratégique. Celles-ci visent à réduire les effectifs d'animaux (bovins et ovins) afin de minimiser les pertes au cours de la période de soudure.
- Appuyer les activités génératrices de revenus des femmes, des jeunes et des ménages vulnérables, à travers la mise en place de lignes de crédit au sein des IMF, la formation, la sensibilisation, des subventions pour l'acquisition de matériels et équipements notamment pour les technologies post-récoltes et la transformation des produits agricoles.

4.8.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

En termes de mesures d'accompagnement, il s'agit de

- Renforcer le système d'encadrement pour les femmes, les jeunes et les ménages vulnérables

- Inciter les banques et les institutions de micro-finance à soutenir les activités génératrices de revenus des femmes, les jeunes et les ménages vulnérables
- Rendre opérationnel le Fonds de sécurisation de l’Elevage (FOSEL) et créer le Fonds de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN).
- Renforcer les capacités des centres de multiplication de bétail à fournir des noyaux reproducteurs.

4.8.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

En termes d’assistance technique, il y a lieu de :

- Analyser la durabilité de la résilience des ménages vulnérables bénéficiaires d’appuis suite à un risque agricole.

4.9. RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES ACRIDIENS

4.9.1. JUSTIFICATIONS

Malgré sa faible occurrence, l’invasion acridienne demeure un risque majeur pour le secteur agropastoral. C’est pour cela que le Niger, pays de la ligne de front de la Région Occidentale (Tchad, Mali et Mauritanie) s’est doté d’un Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) qui a pour mission i) d’organiser et conduire en période de rémission les opérations de surveillance régulière et de lutte préventive dans ses aires de grégarisation et de reproduction (Aïr et Tamesna) et dans le Sahel des pâturages; ii) coordonner et évaluer les opérations de lutte, en collaboration avec la Direction Générale de la Protection des Végétaux et les autres structures concernées et iii) collecter, traiter, diffuser et échanger les informations relatives au Criquet pèlerin, avec les institutions nationales, régionales et internationales.

Le Plan de gestion des risques agricoles vient renforcer la mission du Centre pour les actions de surveillance préventive et d’intervention rapide dans les situations d’urgence tout en minimisant les conséquences environnementales de l’utilisation à grande échelle de pesticides aussi bien contre les criquets migrants que les autres ravageurs des cultures et des espaces pastoraux.

4.9.2. OBJECTIFS

L’objectif est de renforcer les capacités du CNLA et des services de protection de végétaux en matière de connaissance et contrôle des acridiens dans leurs aires de grégarisation. Plus spécifiquement, il s’agira de :

- Etendre les superficies à prospecter régulièrement en les portant de moins de 800 000 ha en 2012 à 2 000 000 ha en 2023 ;
- Etendre les capacités d’intervention en cas d’infestation en faisant passer les superficies pouvant être traitées de moins de 70 000 ha en 2012 à 300 000 ha.

4.9.3. INVESTISSEMENTS

Les investissements porteront principalement sur la dotation en logistique du CNLA et de la DGPV. Ils consisteront en la :

- i) réalisation d'infrastructures de stockage de pesticides dans 4 régions, de 10 pistes d'atterrissage dans l'Air et le Tamesna,
- ii) l'acquisition de matériels et équipements pour les magasins normés de stockage, de 10 pompes électriques pour le transvasement de pesticides et carburant de matériels roulants,
- iii) l'équipement et formation des agents de base et des brigades villageoises de surveillance.

Les investissements sont à planifier comme suit :

- 2014-2015 : logistique pour prospecter 800 000 ha et avec 71 équipes (prospection : 43 ; Lutte : 12 et Mixte : 12) ; pesticides disponibles pour traiter 40% des superficies infestées (estimation 80 000 ha) ; Infrastructures de stockage des pesticides à implanter dans 2 régions ; 2 pompes électriques de transvasement de pesticides ; 2 pistes d'atterrissage avion de traitement ; formation et petit matériel aux équipes y compris les brigades villageoises.
- 2016-2018 : logistique pour prospecter 1600 000 ha à prospecter et avec 142 équipes ; pesticides disponibles pour traiter 200 000 ha infestés ; Infrastructures de stockage des pesticides à implanter dans 2 régions ; 3 pompes électriques de transvasement de pesticides ; 3 piste d'atterrissage avion de traitement ; formation et petit matériel aux équipes y compris les brigades villageoises.
- 2019-2023 : logistique pour prospecter 2 000 000 ha à prospecter et avec 150 équipes (prospection : 43 ; Lutte : 12 et Mixte : 12) ; pesticides disponibles pour traiter 300 000 ha infestés ; 5 pompes électriques de transvasement de pesticides ; 5 pistes d'atterrissage avion de traitement ; formation et petit matériel aux équipes y compris les brigades villageoises.

4.9.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

En termes de mesures d'accompagnement, il s'agira de :

- D'accroître les ressources financières (budget de l'Etat, volet trésor) du CNLA et de la DGPV de manière à réaliser des missions de prospection dans les aires de grégarisation et de reproduction et dans les zones agropastorales et à disposer de quantité de stocks de produits phytosanitaires renouvelables pour les interventions préventives et d'urgence.
- Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échange entre acteurs sur le Criquet pèlerin et les autres acridiens au niveau local, national.

4.9.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

En termes d'assistance technique, il y a lieu de :

- Assurer la conception et mise en place d'un système de suivi-évaluation et création d'une base de données sur les prospections, les traitements et la mise en place d'un plan de sauvegarde environnementale.
- Mener des études ponctuelles sur les effets et impacts sociaux et environnementaux des invasions éventuelles et des traitements chimiques réalisés
- Assurer la conception et mise en œuvre de modules des différentes formations du personnel et autres acteurs cibles (personnel du CNLA et DGPV, Brigades Communautaires, agents de santé, FDS..) en matière de surveillance, d'intervention et de mise en œuvre du cahier de charge environnementale (thèmes : éco-toxicologie, prise en charge de l'intoxication due aux pesticides, cartographie des zones sensibles,

4.10. ACCROISSEMENT DES STOCKS DE RESERVE ET D'INTERVENTION D'URGENCE

4.10.1. JUSTIFICATIONS

Dans les situations d'urgence humanitaire résultant d'un choc agroclimatique, d'un conflit ou de la flambée des prix, la qualité de la riposte est étroitement liée aux efforts de l'Etat et de ses partenaires à anticiper les risques et à préparer la réponse. Celle-ci repose sur la distribution gratuite, la vente à prix modéré, le transfert monétaire conditionnel ou inconditionnel, le déstockage stratégique et autres mesures sociales

Avec le croît démographique et les faibles progrès enregistrés en termes d'atteinte de l'OMD1 (réduire la pauvreté et la faim à l'horizon 2015), le nombre potentiel de personnes à soutenir en cas de crise alimentaire sévère et généralisée va augmenter. Ce qui implique au Niger de disposer d'un SNR en quantité suffisante et mobilisable facilement.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les interventions en faveur des victimes de divers facteurs de risques portent également sur le recouvrement des moyens de subsistance ce qui se traduit par une assistance en aliments bétail pour les éleveurs et la distribution de semences d'urgence pour les agriculteurs. Malheureusement, bien qu'annoncé dans divers documents de stratégies et programmes, il n'existe pas de Stock national de semences d'urgence (SNSU) ou de Stock National d'Aliment de Bétail (SNAB). Ainsi, le PAGRA prévoit non seulement le renforcement du SNR mais aussi la constitution du SNSU et du SNAB.

4.10.2. OBJECTIFS

L'objectif est de renforcer les capacités d'interventions du gouvernement du Niger et de ses partenaires dans une situation non prévisible de crise alimentaire résultant d'un aléa agroclimatique ou d'un choc économique.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Accroître les capacités nationales en réserves de vivres pour tenir compte de l'évolution démographique et de la décentralisation :

- Porter le SNR de 150 000 t à 200 000 t.
 - Encourager les Communes à implanter des stocks Communaux de réserve (SRC) totalisant au moins 100 000 t. Il s'agira de réaliser des infrastructures de stockage des vivres au niveau des 8 régions du pays et de certaines Communes et de mobiliser des ressources internes et externes pour au moins doubler le niveau actuel de stocks. La constitution des réserves se fera sur la base du modèle actuel qui comprend un stock financier et des stocks physiques. Les Communes seront encouragées à implanter des stocks communaux à gestion décentralisée pour faire face aux besoins localisés.
- Constituer un stock national de réserves d'aliment bétail (SNAB) construit sur le modèle céréalier. Cela implique la réalisation d'infrastructures de stockage d'une capacité de 100 000 t à termes, dans les principales zones pastorales sensibles, la mise en place d'un fonds pour le renouvellement des stocks et d'un Fonds d'intervention mobilisable lorsque la crise fourragère atteint une certaine ampleur.
- Constituer un stock de sécurité de semences d'urgence pour les interventions d'urgence d'au moins 10 000t. Cela implique également la réalisation d'infrastructures appropriées de stockage aux différents niveaux de multiplication de semences. Les infrastructures devraient permettre le maintien de la qualité germinative des semences pendant une durée à déterminer selon les espèces. Elles seront réalisées au niveau de l'INRAN et des Centres semenciers nationaux et régionaux. Un modèle de gestion autonome des stocks comparable à celui mis en place pour les vivres devra être envisagé. Il pourrait être envisagé d'encourager les professionnels du secteur semencier à constituer des stocks d'intervention d'urgence sur une base contractuelle avec l'Etat.

4.10.3. INVESTISSEMENTS

En termes d'investissements, il s'agira de :

⇒ 2014-2015 :

- FNR : Maintenir le niveau du FNR à 150000 t (100 000 t SP et 50 000 t SF) ;
- SCR : bâtir un magasin de stockage de céréales d'une capacité de 2000t, dans 10 Communes pour la constitution des SCR d'une quantité totale de 20 000 t de céréales;
- SNAB : Réaliser les infrastructures de stockage dans 2 ou 3 régions et acquérir 25 000 t d'aliment-bétail pour le SNAB ;
- SNSU : 6 000 t ; réaliser 3 magasins de stockage de semences d'une capacité de 2000 t et produire 6 000t de semences;

⇒ 2016-2018 :

- FNR : Porter le niveau du FNR à 175000 t (125 000 t SP et 50 000 t SF) ;
- SCR : bâtir un magasin de stockage de céréales d'une capacité de 2000t, dans 50 Communes pour la constitution des SCR d'une quantité totale de 50 000 t de céréales;
- SNAB : Réaliser les infrastructures de stockage dans 2 ou 3 régions et acquérir 50 000 t d'aliment-bétail pour le SNAB ;

- SNSU : 8 000 t ; réaliser 1 magasin supplémentaire, produire et stocker 8 000 t de semences.

⇒ 2019-2023 :

- FNR : Porter le niveau du FNR à 200 000 t (125 000 t SP et 75 000 t SF) ;
- SCR : bâtir un magasin de stockage de céréales d'une capacité de 2000t, dans 100 Communes pour la constitution des SCR d'une quantité totale de 100 000 t de céréales;
- SNAB : Réaliser les infrastructures de stockage dans 2 ou 3 régions et acquérir 100 000 t d'aliment-bétail pour le SNAB ;
- SNSU : Porter à 10 000 t ;

4.10.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

En termes de mesures politiques et institutionnelles, il s'agit de :

- Créer des établissements publics disposant d'une autonomie de gestion pour le SNAB et le SNSU ;
- Promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des stocks.
- Mobiliser des ressources financières internes et externes pour la constitution des stocks.
- Renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce sur les risques au niveau sous-régional et communal en dotant les Comités sous-régionaux et les SCAP-RU de moyens humains et matériels adéquats et en organisant des sessions de formation et d'échanges d'expériences.

4.10.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

Elle est nécessaire pour :

- Elaborer une stratégie d'implantation et de développement du SNAB, des SCR et du SNSU

4.11. RENFORCEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION ET D'ALERTE PRECOCE

4.11.1. JUSTIFICATION

Le suivi des facteurs de risques reposent sur un ensemble de dispositifs qui intègrent les systèmes de suivi des phénomènes climatiques et environnementaux assurés par des services spécialisés (SNM-Service de la Météorologie, CRA, ACMAD, Centre de Suivi Ecologique, CNLA, DGPV), les systèmes de collecte des données statistiques (Direction des Statistiques MAG, MEL, MH/E, CSE, Institut National de Statistique), les systèmes de suivi de la vulnérabilité et de l'efficacité de la réponse (SAP, CCA, SP/DNPGCCA), les systèmes de suivi de l'application des mesures de gestion des risques (CNEDD, HC3N)...

Les informations et données sur les prévisions pluviométriques produites par la Direction Nationale de la Météorologie (DMN), le Centre Régional Agrhymet (CRA) sont mises à la disposition des populations au jour le jour (pluviométrie), par période décadaire, mensuelle ou annuelle. En dehors des prévisions de début de campagne faites par le CILSS sur le déroulement de la saison, les producteurs ne disposent pas réellement d'informations détaillées sur les évolutions climatiques ou environnementales. Le PAGRA se propose d'inciter le DNM, le CRA, ACMAD, le CSE, le CNEDDD, le CNLA et la DGPV fournir, sous l'égide du DNPGCCA toute information climatique et environnementale pertinente pour une prise de décision au niveau des producteurs ou des décideurs politiques.

Les informations de marché proviennent pour la plupart du SIMA et du SIMB qui disposent de points de collecte d'information sur toute l'étendue du territoire et même dans les marchés transfrontaliers des pays voisins. Ces informations sont publiées régulièrement dans des bulletins périodiques, des annuaires annuels et souvent diffusés à la radio. Plusieurs projets ont tenté de renforcer la collaboration entre les SIM et les organisations paysannes afin que ces informations de marché couvrent les prix au producteur et servent également à toute prise de décision pour réguler éventuellement l'offre. Le PAGRA devrait appuyer le SAP/GC à mieux intégrer les informations de marché dans l'analyse des facteurs de risque. Cela passera par la mise en concordance des différents points de collecte de données et information de marché avec celles relatives aux facteurs de risques et à la vulnérabilité des ménages et le renforcement du partenariat OP-SIM, notamment en ce qui concerne l'ouverture de point d'information. Les expériences de divers projets en la matière sont à valoriser.

La fiabilité des informations sur les conséquences des facteurs de risques agroclimatiques dépendent en très large partie de la capacité des services de statistiques à avoir des données de qualité et à les traiter au mieux. Cela implique que ces structures puissent disposer des ressources humaines suffisantes et de qualité, un équipement et une logistique adaptée. Les efforts entrepris par des PTF tels que la FAO devraient être poursuivis et renforcés avec une perspective de déconcentration des services statistiques jusqu'au niveau communal et d'utilisation des NTIC pour accélérer le traitement et la diffusion des informations. Des appuis méthodologiques sont également nécessaires pour rendre encore plus performants les outils et instruments de collecte et de traitement des données. Le renforcement des services nationaux de statistiques agricoles devrait permettre de produire à temps des informations de qualité sur le bilan céréalier, le bilan alimentaire, le bilan fourrager ou l'état des ressources naturelles et conséquemment mieux apprécier la vulnérabilité des populations et du pays en cas de choc agroclimatique, écologique ou économique.

L'appréciation des conséquences des facteurs de risques repose sur des méthodologies qui intègrent plusieurs paramètres. Le choix des paramètres, les outils et méthodes de collecte et d'analyse des données fait l'objet de divergence plus ou moins profonde entre les groupes d'acteurs. Le SP/DNPGCCA déploie un important effort pour harmoniser les méthodes d'évaluation de la profondeur et de l'incidence de la vulnérabilité des populations face à tel ou tel risque. Cet effort doit être poursuivi à travers des concertations et le recours à une expertise nationale, régionale ou internationale.

La responsabilité de la coordination et de la diffusion des données et informations sur les facteurs de risques et leurs conséquences doit revenir au système de suivi-évaluation du SP/DNPGCCA qui s'appuie sur le Système d'Alerte Précoce et de prévention des crises et catastrophes de la Cellule SAP/GC et le dispositif de suivi-évaluation de la CCA et de la Cellule Filet Sociaux. Le système de Suivi-évaluation du SP/DNPGCCA est en construction alors que celle du SAP/GC est déjà opérationnelle.

En réalité toute l'information sur les risques et catastrophes provient du travail de la Cellule de Coordination du SAP/GC. La Cellule SAP/GC s'appuie sur un cadre de concertation et d'échange intégrant

tous les acteurs des systèmes mentionnés plus haut, un partenariat solide avec les Organisations du Système des Nations Unies et les ONG et aussi sur un système de décentralisation en cours de consolidation. Cette décentralisation prévoit une généralisation d'observatoires de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) et des Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et des Réponses aux Urgences (SCAP-RU). Le PAGRA prévoit d'accompagner le SAP/GC à étendre à toutes les communes la création des OSV et SCAP-RU d'une part et à consolider son rôle de leadership dans le traitement intégré des données et informations sur les facteurs de risques et la vulnérabilité des ménages.

4.11.2. OBJECTIFS

La présente activité permettra aux producteurs et décideurs d'avoir une meilleure connaissance sur l'occurrence des facteurs de risques agroclimatiques, écologiques ou économiques et de leurs effets potentiels sur les systèmes de productions et les populations. Elle permettra au Gouvernement et aux PTF de mieux préparer le soutien aux populations qui pourraient être victimes de l'un ou l'autre de ces facteurs.

Le but est de rendre accessibles à temps des données et informations utiles pour toute prise de décision pour agir sur la résilience des systèmes de productions agropastorales et de soutien aux populations affectées par les facteurs de risques agricoles. Pour cela, le PAGRA envisage de renforcer les différents dispositifs de collecte, traitement et stockage des données et informations du DNPGCCA. Il s'agit principalement de :

- Renforcer le système d'information sur les facteurs de risques climatiques, biologiques et écologiques. Cela implique l'extension des points de collecte de données pour les principaux acteurs impliqués dans ce système, plus particulièrement la Direction Générale de la Météorologie Nationale, le CNLA et la DPV, le service en charge du suivi des ressources pastorales, le Centre de Suivi-écologique ... L'extension des points de collecte implique des investissements en termes d'équipement et autres moyens logistiques.
- Consolider le système d'information de marché animé par le SIMA et le SIMB. Cette consolidation passera par un partenariat avec les Organisations Paysannes et les Collectivités Territoriales aussi bien pour élargir le nombre de marchés de collecte de données que de mettre en place des points d'information de marché utilisables par les producteurs et autres acteurs des filières agropastorales. L'implantation des points d'information de marché impliquent des agencements ou des constructions de bâtiment, l'équipement en moyen de communication et des ressources humaines formées.
- Renforcer les services de statistiques des Ministères intervenant dans le secteur agricole, de manière à établir temps et de manière fiable, les Bilans annuels céréalier, alimentaire ou fourrager et d'informer les différents groupes d'acteurs sur l'état des stocks au moins une fois par trimestre, tant au niveau national que régional. L'appui aux services nationaux de statistiques devrait faciliter leur déconcentration de manière à ce qu'ils soient des services de proximité utilisables localement par les Collectivités Territoriales et autres acteurs locaux. Le PAGRA devrait permettre de doter ces services de moyens matériels et humains nécessaires à l'accomplissement des tâches. A l'horizon 2023, il est attendu que la direction nationale ait accru ses effectifs et ses moyens logistiques et qu'au moins chaque région dispose d'un service régional dûment opérationnel. Il est également prévu, concomitamment à l'installation des OSV

et des SCAP-RU que des services communaux de statistiques soient également implantés ou étoffés.

- Renforcer le système d'information du SAP/GC de manière à assurer une plus grande efficacité et fiabilité dans les analyses sur les facteurs de risques et sur la vulnérabilité des ménages. Cela implique un appui à la mise en place des OSV et SCAP-RU dans un grand nombre de communes, l'amélioration des outils et instruments de collecte, d'analyse et stockage des données. A l'horizon 2023, il est à espérer que toutes les Communes disposent d'un SCAP-RU opérationnel et que la production d'information sur la vulnérabilité des populations aux facteurs de risque soit régulière, décentralisée et qu'elle ne fasse pas l'objet de controverse quant aux approches méthodologiques utilisées.

4.11.3. INVESTISSEMENTS

Les principaux investissements à réaliser sont les suivants

- L'extension du nombre de points de collecte des données et d'information de 50% à raison de 10% pour la période 2014-2015, 15% pour la période 2016-2018 et 25% en 2019-2023.
- L'implantation de 1 point d'information dans toutes les régions à l'horizon 2023. Le rythme d'implantation est de 1 en 2014-2015, 4 en 2016-2018 et 3 en 2019-2023.
- Le renforcement des moyens logistiques et humains affectés pour la collecte de données et informations. Un accroissement de 70% est à prévoir par rapport à la situation de 2013. A raison de 10% pour la période 2014-2015, 30% pour la période et 30% en 2019-2023.

4.11.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Il s'agira de :

- Accroître les ressources nationales affectées à la prévention et à la gestion des risques.
- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des services nationaux de statistiques intervenant dans le secteur agricole.

4.11.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

Il s'agira de disposer d'une expertise pour :

- Définir une méthodologie consensuelle d'analyse de la vulnérabilité
- Réaliser des enquêtes de vulnérabilité pour chaque facteur de risque majeur, selon les besoins.
- Procéder à l'analyse de la viabilité des SCAP-RU et la définition d'une stratégie d'implantation dans toutes les communes.

4.12. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS SUR LA GRA

4.12.1. JUSTIFICATIONS

Certes, il existe au Niger une grande conscience des aléas agroclimatiques et socioéconomiques qui influent significativement sur la performance du secteur agricole, cependant les initiatives de développement ne s'inscrivent pas toujours dans une perspective de prévention à long terme des risques.

C'est pour cela que le PAGRA permettra au HC3N de renforcer les capacités des différentes parties prenantes à comprendre et à intégrer la gestion des risques dans leurs stratégies d'intervention et plans d'actions. Les acteurs ciblés sont les administrations publiques, les ONG et Associations, le Secteur Privé, les Organisations Socioprofessionnelles, les Institutions de Recherche et de Formation...

4.12.2. OBJECTIFS

L'activité vise à amener les Organisations Paysannes, les ONG, les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités territoriales à intégrer la gestion des risques dans leur système de programmation. Il s'agit d'amener les responsables et agents de ces structures à adopter une approche analytique des principaux risques agricoles et des mesures idoines à prendre dans leur zone d'intervention.

4.12.3. INVESTISSEMENTS

Les investissements concerneront

- Pour la période 2014-15 –
 - Formation de 8 formateurs en matière de GRA soit 1 par région. La formation se déroulera sous forme d'atelier de 3-4j
 - Chaque formateur aura à initier (informer, former ou sensibiliser au moins 40 à 50 agents des services techniques déconcentrés par région. La formation se déroulera sous forme d'atelier de 1 à 2j.
 - Formation de 300 responsables et agents de 100 ONG et OP informés et sensibilisés. La formation sera faite aussi bien au niveau national que dans les régions sous forme de 4 ateliers de 2j.
 - Environ 70 Communes seront appuyées pour intégrer la GRA dans leur PDC – 70 Communes avec PDC/GRA. L'appui sera assuré par le HC3N qui se fera aidé des formateurs et des structures impliquées dans la maîtrise d'ouvrage de la GRA.
- Pour la période 2016-18
 - 450 responsables et agents de 150 ONG et OP informés et sensibilisés
 - 192 Communes appuyées pour intégrer la GRA dans leur PDC
 - Au moins 2 sessions de formation par formateur et par région dans 4 régions: 40 et 50 agents concernés.

- Pour la période 2019-23
 - 750 responsables et agents de 250 ONG et OP informés et sensibilisés
 - 262 Communes appuyées pour évaluer et actualiser leur PDC
 - Echanges d'expérience en matière de GRA

4.12.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Il s'agit de :

- Intégrer l'approche GRA dans les curriculums des établissements de formation agricole (IPDR, Universités, Instituts privés).

4.12.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

En termes d'assistance technique, il s'agira de :

- Elaborer un plan de formation sur la GRA
- Elaborer les modules de formation sur la GRA

4.13. PLAIDOYER POUR LA GESTION DES RISQUES

4.13.1. JUSTIFICATIONS

Le Niger est un pays où les risques agricoles surviennent à une fréquence relativement élevée avec des conséquences parfois désastreuses au plan humanitaire. Les effets de certains aléas tels que la sécheresse peuvent être ressentis par 20% voire plus de 50% de la population.

La réponse adéquate aux risques agricoles est au centre des préoccupations des producteurs et des groupes vulnérables. L'Etat, lui-même en fait une préoccupation majeure en conduisant une diversité d'expériences et en mettant en place certains instruments, approches et mesures d'atténuation ou d'adaptation aux risques. Malheureusement, il semble que l'accent ait été davantage mis sur la réponse humanitaire une fois que les conséquences du choc agroclimatique ou socioéconomique sont connues que sur un système de gestion à long terme des risques agricoles.

L'ambition du HC3N et de la Banque Mondiale en élaborant le PAGRA est de corriger cette situation. Le PAGRA est un ensemble de mesures d'investissements, politiques, institutionnelles et d'assistance technique pour renforcer la résilience des systèmes de production et des ménages vulnérables d'une part et les capacités d'anticipation et de préparation de la riposte aux chocs.

La mise en œuvre du PAGRA implique une adhésion de tous les groupes d'acteurs aux principes de la gestion des risques et l'application effective des mesures identifiées. Pour cela, il est important que le HC3N en relation avec les PTF dont la Banque Mondiale, mène une véritable offensive en termes d'information, de communication et de plaidoyer sur la GRA, dans le cadre des initiatives prévues par l'axe 5 et le PIP-11 du Plan d'Investissements Prioritaire de l'initiative 3N. Cette offensive ne nécessite pas des investissements mais plutôt des efforts en termes de mesures politiques et institutionnelles et d'assistance technique.

4.13.2. OBJECTIFS

L'activité vise à amener les institutions publiques et les partenaires techniques et financiers à intégrer dans leurs stratégies d'intervention, leurs programmes et projets, la gestion durable des risques agricoles et plus particulièrement les mesures identifiées pour renforcer la résilience des systèmes de productions agropastorales et les capacités d'anticipation et de réponse du DNPGCCA face aux conséquences potentielles des risques agricoles.

4.13.3. INVESTISSEMENTS

En termes de mesures, il s'agit de :

- Inciter les Ministères à inclure dans leurs stratégies et plans d'actions, les différentes mesures proposées dans le PAGRA.
- Inciter les collectivités territoriales à inclure dans leurs plans et opérations de développement local la gestion des risques agricoles.
- Inciter les PTF à tenir compte de la GRA dans leurs stratégies d'interventions

4.13.4. ASSISTANCE TECHNIQUE

En termes d'assistance technique, il s'agit de :

- Concevoir un plan de communication et de plaidoyer pour la GRA

4.14. CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS

4.14.1. JUSTIFICATIONS

Pour assurer des échanges réguliers sur les facteurs de risques, les mesures et investissements et les résultats enregistrés dans la mise en œuvre du PAGRA, le HC3N s'appuiera sur le cadre institutionnel de mise en œuvre de la stratégie « 3N ». Le PAGRA soutiendra différentes rencontres qui permettront aux acteurs de partager leurs connaissances, expériences passées ou en cours ainsi que les leçons apprises. Ces rencontres pourront également être utilisées pour établir des programmes et actions conjoints. Elles sont aussi des espaces d'information et de plaidoyer.

National de Prévention et de Gestion des catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA) doté d'un secrétariat permanent, d'un mécanisme de concertation et de mobilisation des ressources, le Comité Etat-Donateur, d'un dispositif d'information, le Système d'Alerte Précoce (SAP) et d'un dispositif d'intervention, la Cellule Crises Alimentaires (CCA).

4.14.2. OBJECTIFS

Au cours de la période 2014-2023, l'objectif est de :

- Tenir régulièrement, au moins 2 fois l'an, des rencontres techniques Etat-PTF. Ces rencontres permettront de vérifier les forts d'alignement des PTF, des mesures institutionnelles en faveur de la GRA prises par le Gouvernement en faveur de sur la GRA
- Organiser, au moins 1 fois l'an, une rencontre multi-acteurs. sur les initiatives prises ou à prendre dans le cadre du renforcement de la résilience des systèmes de production et la préparation à la réponse en situation de crise.
- Avoir des concertations régulières entre l'Etat et les PTF
- Organiser une fois l'an, au niveau local ou national, un atelier ou séminaire de réflexion sur une thématique en rapport avec les différents types de mesure de gestion des risques agricoles ;
- Organiser tous les deux ou trois, une Conférence internationale ou ouest africaine sur la GRA.

Les objectifs cibles sont les suivants

2014-2015

- 2 rencontres Etat-PTF par an
- 2 rencontres multi-acteur par an, de programmation et d'évaluation
- 1 rencontre par groupe d'acteur (notamment OP, ONG, Commune) au niveau décentralisé
- 1 rencontre thématique (restitution études) par an
- Au moins 1 conférence régionale ou internationale sur la GRA ou un thème Connexe sur la période

2016-2018

- 2 rencontres Etat-PTF par an
- 1 rencontre multi-acteur de programmation par an
- 1 rencontre multi-acteur d'évaluation par an
- 1 rencontre par groupe d'acteur (notamment OP, ONG, Commune) au niveau décentralisé
- 1 rencontre thématique (restitution études) par an
- Au moins 1 conférence régionale ou internationale sur la GRA ou un thème Connexe sur la période

2019-2023

- 2 rencontres Etat-PTF par an
- 1 rencontre multi-acteur de programmation par an
- 1 rencontre multi-acteur d'évaluation par an
- 1 rencontre par groupe d'acteur (notamment OP, ONG, Commune) au niveau décentralisé
- 1 rencontre thématique (restitution études) par an
- Au moins 2 conférences régionale ou internationale sur la GRA ou un thème Connexe sur la période.

4.14.3. INVESTISSEMENTS

En termes d'investissements, il y a lieu de tenir compte du fait que l'organisation des ateliers multi-acteurs ou des conférences impliquent de :

- Préparer les documents de base de la rencontre ; ce qui dans certains cas impliquent le recours à une expertise externe ;
- Faire recours à des prestataires de services et autres fournisseurs pour la logistique, le matériel, des travaux d'impression, de communication et aussi d'organisation des pauses ;
- Faciliter le transport et l'hébergement des personnes dont lieu de résidence ne coïncide pas avec le lieu de la rencontre.

4.14.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

- Il s'agira en termes de mesures à prendre au niveau du HC3N ;Rendre opérationnelle les différents cadres de concertations prévus dans la stratégie de l'initiative 3N ;
- assurer le fonctionnement de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes (PFN/PRRC) au niveau du DNPGCCA.
- Identifier les OP et ONG engagés sur les différentes mesures de gestion des risques : semences, acridiens, CES/DRS, réponse en situation d'urgence...

4.14.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique est requise pour :

- Elaborer des documents de bases pour les Conférences et les rencontres thématiques.

4.15. CAPITALISATION, SUIVI-EVALUATION ET VISIBILITE DU PAGRA

4.15.1. JUSTIFICATIONS

La gestion des risques agricoles implique non seulement de disposer d'un dispositif de suivi et de surveillance pour chacun des risques mais aussi des données et informations de qualité sur les effets et impacts des différentes mesures prises pour prévenir les risques, atténuer leurs effets, s'adapter et se relever une fois qu'ils surviennent.

Ainsi, en complément de tous les instruments de suivi et de surveillance disponibles ou à développer au niveau des administrations concernées, il est prévu que le HC3N accorde une place importante au suivi-évaluation de la mise en œuvre du PAGRA.

4.15.2. OBJECTIFS

Les principaux objectifs de l'activité sont de :

- Assurer la capitalisation, le suivi et l'évaluation du PAGRA – Cela implique de :
 - Renforcer le dispositif de suivi-évaluation du HC3N en y intégrant les indicateurs spécifiques du GRA. Pour la collecte et le traitement des données, si cela s'avère nécessaire, il est à prévoir des ressources humaines et matérielles complémentaires. Toutefois, il y a lieu de noter que le dispositif de Suivi-évaluation s'appuiera sur les systèmes de suivi-évaluation de chacune des parties prenantes de la GRA. Le rôle du HC3N, en matière de suivi-évaluation est de définir les outils de collecte et de traitement à utiliser par les parties prenantes, de consolider les données et informations ainsi que de produire et diffuser les rapports de suivi-évaluation. L'efficacité du dispositif de suivi-évaluation est étroitement liée aux investissements initiaux faits en termes de renforcement des compétences des ressources humaines affectées, de matériel de mesures ou de traitement de données et de moyens de transport.
 - Capitaliser les leçons apprises et les bonnes pratiques. Pour chaque période de plan ou au moins tous les deux ans, le HC3N commanditera une mission de capitalisation qui sera réalisée conjointement par les parties prenantes et l'expertise externe. Cette capitalisation peut faire l'objet de partage lors de rencontre thématique.
 - Organiser des évaluations périodiques internes ou externes, à mi-parcours et en fin de période de plan afin de mesurer les progrès réalisés, les résultats atteints et les écarts observés. Ces missions d'évaluation impliquent de disposer de l'assistance technique et de la logistique pour les visites de terrain.
- Informer tous les groupes d'acteurs sur la GRA et la mise en œuvre du PAGRA. Cette action sera complémentaire des activités de plaidoyer et celles de suivi-évaluation. Elle se focalisera sur la communication institutionnelle permettant de bien faire connaître les initiatives prises et résultats atteints dans la mise en œuvre du PAGRA. Elle permettra non seulement d'assurer une couverture médiatique systématique des principaux événements de GRA mais également de faire des productions documentaires à la carte sur les actions menées par les projets, les institutions, le HC3N, les Ministères, le DNPGCCA et autres parties prenantes. Il sera également édité un bulletin semestriel édité en 2000 à 5000 exemplaires sur la Gestion des risques et à distribuer partout au Niger. Par ailleurs, dans l'optique d'informer et aussi d'assurer une mobilisation sociale étendue autour des mesures en faveur de la GRA, des débats radiophoniques ou télévisuelles seront organisés et des communiqués de presse régulièrement produits.
- Appuyer le HC3N à intégrer dans son dispositif de suivi-évaluation les données et informations relatives à la GRA. Cela implique de trouver des ressources humaines et logistiques complémentaires pour
- prises et leurs effets sur les systèmes de production et la résilience des populations. Cela implique également de faire régulièrement la cartographie des actions et des efforts de financement par type d'intervention. Des indicateurs de suivi de performance et d'évaluation des effets seront déterminés et pris en compte dans le système de suivi-évaluation du HC3N. Parallèlement, au besoin des études ponctuelles et une évaluation des résultats d'exécution du PAGRA seront

réalisés. Un programme de renforcement des capacités à renseigner les indicateurs et traiter les informations sera également défini et mis en application.

4.15.3. INVESTISSEMENTS

En termes d'investissements, il s'agit de :

⇒ 2014-2015

- Ressources humaines à recruter et former en S&E
- Expertise pour définir outil et instruments de collecte et d'analyse
- Moyens logistiques pour collecte et traitement de données
- Expertise et logistique 1 mission d'évaluation externe
- Expertise et logistique 1 mission de capitalisation pour la période
- Equipement et matériel de communication
- 4 bulletins à produire et éditer
- 1 ou 2 débats télévisés ou radiophoniques à réaliser
- 2 reportage thématiques (ou institutionnelles) à organiser
- Documents sonores à produire et diffuser à travers radio communautaires (au moins 70 communes).

⇒ 2016-2018

- Ressources humaines à recruter et former (suite)
- Expertise pour définir outil et instruments de collecte et d'analyse
- Moyens logistiques pour collecte et traitement de données
- 1 mission d'évaluation externe
- 1 mission de capitalisation pour la période
- Equipement et matériel de communication
- 6 bulletins à produire et éditer
- 3 débats télévisés ou radiophoniques à réaliser
- 3 reportage thématiques (ou institutionnelles) à organiser
- Documents sonores à produire et diffuser à travers radio communautaires (au moins 140 communes).

⇒ 2019-2023

- Recyclage ressources humaines et recrutement (à cause du turn-over)
- Consolidation et renouvellement d'une partie des moyens logistiques
- 1 mission d'évaluation externe
- 2 missions de capitalisation pour la période
- Equipement et matériel de communication
- 10 bulletins à produire et éditer
- 5 débats télévisés ou radiophoniques à réaliser
- 5 reportage thématiques (ou institutionnelles) à organiser
- Documents sonores à produire et diffuser à travers radio communautaires (au moins 262 communes).

4.15.4. MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Le bon fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation sur la GRA implique de :

- Renforcer l'Unité de Suivi-évaluation du HC3N en ressources humaines, financières et logistiques pour la collecte, le traitement et le stockage des données et informations. Cela implique sa déconcentration au moins dans les régions.
- Faciliter la mise en réseau autour de l'Unité de Suivi-évaluation du HC3N, des dispositifs de suivi-évaluation des parties prenantes de la mise en œuvre du PAGRA. La mise en réseau implique des échanges réguliers : rencontres, e-mailing, site web, forums d'échanges électroniques....

4.15.5. ASSISTANCE TECHNIQUE

En termes d'assistance technique, il s'agira de :

- Concevoir le dispositif complémentaire de suivi-évaluation du PAGRA qui permettra de tenir compte des indicateurs et de définir des outils de collecte et de traitement des données et le dispositif institutionnel.
- Concevoir des modules de formation sur la collecte de données et informations sur la GRA
- Mener à la demande des études ponctuelles, des missions d'évaluations
- Elaborer un plan de communication pour le PAGRA

5. COUT ET PLAN DE FINANCEMENT DU PGRA 2012-2014

5.1. ETAT DE PRISE EN COMPTE DE LA GRA DANS LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

Liens entre le PAGRA et le PI-3N 2012-2015

Composantes et Activités	
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques	
1.1 – Stabilisation des productions végétales	
A1. utilisation d'espèces et variétés tolérantes à la sécheresse	PIP2
A2. Extension et protection des superficies agricoles sous l'irrigation	PIP1
A3. application de techniques de CES/DRS et de GRN	PIP6
1.2 Stabilisation des productions animales	
A4. Prévention contre les épizooties (vaccination)	PIP3
A5. Aménagement et gestion durable des terres pastorales	PIP6+PIP3
A6. Extension des cultures fourragère	PIP1+PIP4
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence	
2.1. Amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments	
A7. Constitution de stocks céréaliers et aliments de bétail au niveau communautaire	PIP3+PIP9
A8. création de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)	PIP9
2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l'urgence	
A9. Renforcement du dispositif de prévention et de gestion des risques acridiens	PIP9
A10. Accroissement des stocks de réserves et d'intervention d'urgence du DNPGCCA	PIP9+PIP2
A11. Renforcement des systèmes d'information et d'alerte sur les facteurs de risques	PIP 9
Composante 3 - Animation et coordination du PAGRA	
3.1 – Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement	
A12. Renforcement des capacités des acteurs	PIP11
A13. Plaidoyer pour la gestion des risques auprès des institutions publiques et des PTF	PIP11
3.2 – Visibilité, coordination de la mise en œuvre du PAGRA	
A14. Concertations multi-acteurs	PIP11
A15. Capitalisation suivi-évaluation du PAGRA	PIP11

La liste des projets qui seront en cours d'exécution dans la période 2014-2023 est présentée en Annexe

5.2. COUT ET PLAN DE FINANCEMENT DU PAGRA

Le calcul du coût global du PAGRA est fait sur la base d'estimation de coût référentiel présenté en Annexe***

Pour la période 2014-2023, le Niger devrait investir un peu moins de 3960 milliards de FCFA (7,92 milliards USD) dont l'essentiel est destiné à l'extension des surfaces irriguées (36,2%) et l'aménagement de terres pastorales (39,6%).

Composantes et Activités	2014-2015	2014-2018	2014-2023	tOTAL	USD	%
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques	769 250	884 550	1 507 525	3 161 325	6 323	79,8%
1.1 – Stabilisation des productions végétales	377 960	368 320	729 775	1 476 055	2 952	37,3%
A1. utilisation d'espèces et variétés tolérantes à la sécheresse	10 360	13 320	19 775	43 455	86,91	1,1%
A2. Extension et protection des superficies agricoles sous l'irrigation	367 600	355 000	710 000	1 432 600	2 865,20	36,2%
A3. application de techniques de CES/DRS et de GRN	30 000	60 000	210 000	300 000	600,00	7,6%
1.2 Stabilisation des productions animales	391 290	516 230	777 750	1 685 270	3 371	42,6%
A4. Prévention contre les épizooties (vaccination)	18 920	18 830	20 250	58 000	116,00	1,5%
A5. Aménagement et gestion durable des terres pastorales	362 160	484 400	720 500	1 567 060	3 134,12	39,6%
A6. Extension des cultures fourragère	10 210	13 000	37 000	60 210	120,42	1,5%
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence	69 221	272 955	452 830	795 006	1 590	20,1%
2.1. Amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments	40 387	74 070	210 500	324 957	650	8,21%
A7. Constitution de stocks céréaliers et aliments de bétail au niveau communautaire	6 387	11 070	12 500	29 957	59,91	0,76%
A8. création de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)	34 000	63 000	198 000	295 000	590,00	7,45%
2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l'urgence	28 834	198 885	242 330	470 049	940,10	11,87%
A9. Renforcement du dispositif de prévention et de gestion des risques acridiens	544	855	1 300	2 699	5,40	0,07%
A10. Accroissement des stocks de réserves et d'intervention d'urgence du DNPGCCA	26 290	195 030	236 030	457 350	914,70	11,55%
A11. Renforcement des systèmes d'information et d'alerte sur les facteurs de risques et leurs	2 000	3 000	5 000	10 000	20,00	0,3%
Composante 3 - Animation et coordination du PAGRA	1 200	1 350	1 090	3 340	7	0,08%
3.1 – Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement	600	450	250	1 000	2	0,03%
A12. Renforcement des capacités des acteurs	300	450	250	1 000	2,00	0,03%
A13. Plaidoyer pour la gestion des risques auprès des institutions publiques et des PTF				-		0,0%
3.2 – Visibilité, coordination de la mise en œuvre du PAGRA	600	900	840	2 340	5	0,06%
A14. Concertations multi-acteurs	100	200	300	600	1,20	0,02%
A15. Capitalisation suivi-évaluation du PAGRA	500	700	540	1 740	3,48	0,04%
	839 671	1 158 855	1 961 445	3 959 671	7 919	100,0%
	1 679	2 318	3 922	7 919		

Pour la période 2014-2015, correspondant à la fin de la période de mise en œuvre du PI-3N, il faudrait 1,679 milliards USD pour la mise en œuvre du PAGRA. Une partie de ces besoins a déjà, en principe fait l'objet d'engagement la de la Table Ronde de Paris sur le PDES 2012-2015 et le PI-3N 2012-2015. Le GAP de financement par rapport aux engagements théoriques de la Table Ronde de Paris est d'un peu moins de 477,29 milliards de FCFA (955, 58 millions de USD).

Composantes et Activités	cibles 2014-2015	Engagement 2014-15	GAP
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques	769 250	292 413	- 476 837
1.1 – Stabilisation des productions végétales	377 960	226 683	- 151 277
A1. utilisation d'espèces et variétés tolérantes à la sécheresse	10 360	7 300	- 3 060
A2. Extension et protection des superficies agricoles sous l'irrigation	367 600	219 383	- 148 217
A3. application de techniques de CES/DRS et de GRN	30 000	30 000	-
1.2. Stabilisation des productions animales	391 290	65 730	- 325 560
A4. Prévention contre les épizooties (vaccination)	18 920	16 500	- 2 420
A5. Aménagement et gestion durable des terres pastorales	362 160	47 550	- 314 610
A6. Extension des cultures fourragère	10 210	1 680	- 8 530
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence	69 221	69 462	242
2.1. Amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments	40 387	42 162	1 775
A7. Constitution de stocks céréaliers et aliments de bétail au niveau communautaire	6 387	18 112	11 725
A8. création de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)	34 000	24 050	- 9 950
2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l'urgence	28 834	27 300	- 1 534
A9. Renforcement du dispositif de prévention et de gestion des risques acridiens	544	300	- 244
A10. Accroissement des stocks de réserves et d'intervention d'urgence du DNPGCCA	26 290	21 000	- 5 290
A11. Renforcement des systèmes d'information et d'alerte sur les facteurs de risques et leurs effets	2 000	6 000	4 000
Composante 3 - Animation et coordination du PAGRA	1 200	505	- 695
3.1 – Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement	600	-	- 600
A12. Renforcement des capacités des acteurs	300	-	- 300
A13. Plaidoyer pour la gestion des risques auprès des institutions publiques et des PTF			
3.2 – Visibilité, coordination de la mise en œuvre du PAGRA	600	505	- 95
A14. Concertations multi-acteurs	100	345	245
A15. Capitalisation suivi-évaluation du PAGRA	500	160	- 340
Total	839 671	362 380	- 477 291

6. MODALITES ET INSTRUMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU PAGRA

Avec le soutien régulier et significatif de ses partenaires au développement, le Niger a acquis beaucoup d'expériences dans la construction des dispositifs et la coordination et l'animation des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre des initiatives susceptibles de contribuer à la résilience nationale par la transformation des systèmes de production et/ou apporter des solutions à la hauteur de la récurrence des catastrophes et crises alimentaires et nutritionnelles.

Sur la base des actions à caractère sectoriel ou transversal qui sont retenues dans les composantes et sous composantes définies conformément aux risques agricoles majeurs identifiés, le dispositif et les mécanismes de mise en œuvre du PGRA prennent en compte les principes contenus dans la stratégie 3N et les missions du HC3N, les différentes fonctions exigibles et les acteurs susceptibles de remplir ces différentes fonctions à la hauteur de l'originalité d'un tel plan.

6.1. PRINCIPES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGRA

La mise en œuvre efficace et efficiente du PGRA s'appuie principalement sur les missions du HC3N, les principes directeurs de la stratégie 3N (*coordination et mise en œuvre*) et le mécanisme et l'expérience entre 2011 et 2013 de la mise en œuvre du Plan d'Investissement -3N (*coordination et mise en œuvre*). Ainsi les principes majeurs proposés en vue de la réalisation du PGRA sont :

- l'unicité de la coordination, de l'animation, du suivi des composantes et de l'évaluation globale du plan par le HC3N ;
- le leadership de la mise en œuvre des composantes et sous composantes par les structures maitresses d'ouvrage de l'initiative 3N ;
- le partage équitable des rôles et des ressources entre tous les acteurs de mise en œuvre du plan en tenant compte de ceux appartenant aux organisations des producteurs, la société civile et du secteur privé, la recherche scientifique et technique, des femmes, des jeunes, des personnes en situation d'handicap;
- la recevabilité locale et nationale de tous les acteurs impliqués dans la réalisation du plan;
- le partage des expériences locales, nationales, régionales et internationales sur la GRA.

6.2. DIFFERENTES FONCTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGRA

Les différentes fonctions des acteurs de la mise en œuvre du PGRA doivent contribuer à l'atteinte de l'objectif principal qui est de contribuer à la résilience des communautés rurales et périurbaines face aux principaux facteurs de risques agricoles en s'appuyant trois composantes :

1. l'accroissement de la capacité des producteurs et des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux à faire face aux principaux facteurs de risques du secteur agricole ;
2. le renforcement de la capacité d'anticipation et de réponse de l'Etat, des collectivités, des communautés et des autres acteurs socio-économiques (secteur privé, partenaires techniques et financiers) face aux principaux facteurs de risques agricoles ;
3. l'animation et la coordination du PGRA.

6.2.1. MISE EN OEUVRE DES COMPOSANTES, SOUS COMPOSANTES ET ACTIONS SECTORIELLES OU TRANSVERSALES

Les ministères et le DNPGCCA maitres d’ouvrage de l’initiative 3N seront les acteurs responsables de la réalisation des composantes, sous composantes et actions sectorielles du PGRA, en relation directe avec tous les acteurs de la SAN/DA (OP, ONG, Privé, PTF, etc.).

Pour les actions transversales qui relèvent notamment de *l’assistance technique, les investissements et les réformes politiques*. Le HC3N peut jouer le rôle d’interface avec des partenaires techniques et financiers en vue de soutenir les structures maitres d’ouvrage.

6.2.2. COORDINATION ET ANIMATION

Les attributions et la position institutionnelle du HC3N lui confèrent la responsabilité de coordonner et d’animer les trois composantes majeures du PGRA. Mais de façon plus spécifique, le HC3N en partenariat ou non avec d’autres acteurs se chargera de piloter la composante 3 à travers des actions de plaidoyer auprès des institutions publiques pour des mesures politiques relatives à la GRA, le renforcement des capacités des acteurs sur la GRA, l’information et les concertations multi-acteurs, et le renforcement des capacités des acteurs sur la GRA.

6.2.3. SUIVI DES EFFETS SPECIFIQUES ET GLOBAUX DES ACTIONS ENVISAGEES OU REALISEES

A l’image du dispositif de suivi des résultats de mise en œuvre des programmes 3N, les Ministères (Agriculture, Elevage, Hydraulique/Environnement) et le DNPGCCA (Cabinet du Premier Ministre) seront chargés du suivi des effets découlant de la réalisation des actions envisagées ou réalisées dans les sous composantes (tableau).

6.2.4. EVALUATION DE L’IMPACT DES ACTIONS ENVISAGEES OU REALISEES

Le HC3N assure l’évaluation de l’impact global du PGRA en s’appuyant sur les évaluations des effets des composantes et sous composantes réalisées par les structures maitres d’ouvrage des programmes 3N.

6.3. PRINCIPAUX ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGRA

Le tableau indique les principaux acteurs responsables des sous composantes et des mesures de gestion des risques agricoles. Les autres acteurs de mise en œuvre du PGRA seront identifiés dans les différents

programmes et projets en cours ou à venir qui comportent des composantes/axes intégrant les principaux domaines prioritaires d'intervention en matière de GRA.

Composantes	Sous-composantes Volets	Acteurs responsables des sous composantes	Types de mesures de gestion des risques	Acteurs responsables des mesures de GRA
Composante 1 : Résilience des systèmes de production agricoles et pastoraux face aux risques	1.1 – Stabilisation des productions végétales	MAG/MH/E MEL	Utilisation de variétés sélectionnées à haut rendement et tolérantes à la sécheresse	MAG (INRAN)
			Application de techniques de CES/DRS et GRN en cultures pluviales	MH/E
			Extension de l'irrigation avec maîtrise totale ou partielle de l'eau	MAG et MH/E
	1.2 stabilisation des productions animales	MEL	Sécurité sanitaire du cheptel – vaccination	MEL
			Aménagements pastoraux (Application de techniques de CES/DRS et GRN dans les espaces pastoraux)	MEL et MH/E
			Extension des Cultures fourragères	MEL et MH/E
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse des communautés, de l'Etat et des Collectivités en situation d'urgence	2.1– Atténuation de la vulnérabilité (stabilisation de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments et nutriments)	DNPGCCA	Renforcement des capacités d'adaptation et de relèvement des Communautés face aux crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales	DNPGCCA
	2.2- Anticipation et efficacité de la réponse à l'urgence	DNPGCCA	Renforcement du dispositif institutionnel (CNLA, DGPV) de prévention et de gestion des risques acridiens	MAG et DNPGCCA
			Renforcement du DNPGCCA	DNPGCCA
Composante 3 –Animation et coordination en matière de GRA	3.1 Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement	HC3N	Plaidoyer auprès des institutions publiques pour des mesures politiques relatives à la GRA	HC3N
			Renforcement des capacités des acteurs sur la GRA	HC3N
			Plaidoyer auprès des partenaires au développement	HC3N
	3.2 visibilité et coordination de la mise en œuvre du PGRA	HC3N	Information et Concertations multi-acteurs	HC3N
			Capitalisation, suivi-évaluation des expériences	HC3N

MATRICE DES RESULTATS

Composantes et Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Situation de référence	cibles 2014-2015	cibles 2014-2018	cibles 2014-2023
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques	Evolution de la satisfaction des besoins alimentaires des populations	Bulletins statistiques (MEL, INS) Bilans alimentaires	Ref 2001-2010) Bilan céréalier et alimentaire	100% des besoins en céréales pluviales	?	?
1.1 – Stabilisation des productions végétales	Evolution de la productivité et des productions agricoles pluviales et irriguées Productions Mil, Sorgho, Riz Autres cultures vivrières	Bulletins statistiques agricoles (MAG / INS)	Taux de croissance annuel 2001-2010	Taux de croissance annuel >3,5%	Taux de croissance annuel >7%	Taux de croissance annuel >10%
A1. utilisation d'espèces et variétés tolérantes à la sécheresse	Evolution de la quantité de semences de variétés tolérantes à la sécheresse produites et utilisées Evolution du taux de consommation en semence de variétés tolérantes	Rapports annuels Direction Générale de l'Agriculture Rapports annuels INRAN	3% de superficies emblavées utilisant les VS (2012) 5500t de semences produites	10% 790 000 ha 7900 t	30% 2 560 000 ha 26 000 t	50% 4 890 000 ha 48900 t
			Soutien à la recherche Equipe de recherche Infrastructures, équipement et matériel de recherche Situation de référence à établir	Equipe de recherche : effectif à renforcer, 1 à 2 sélectionneurs Mil et techniciens de recherche Réhabilitation des Infrastructures, équipement et matériel de recherche Coût additionnel :	Equipe de recherche : effectif à renforcer, 1 à 2 sélectionneurs et autres disciplines et techniciens de recherche Réhabilitation des Infrastructures, équipement et matériel de recherche Coût additionnel :	Equipe de recherche : effectif à renforcer ??? de recherche équipement et matériel de recherche Coût additionnel : + 200% par rapport à 2013
			Soutien au dispositif de production Situation de référence (voir étude Salifou)	Fermes semencières INRAN, Lossa et à réhabiliter 2 Centres Régionaux de Multiplication à réhabiliter Formation Nombre de producteurs privés et de paysans multiplicateurs Dotation en fonds de roulement (?)	3 Centres Régionaux de Multiplication à réhabiliter Nombre de producteurs privés et de paysans multiplicateurs	2 Centres Régionaux de Multiplication à créer Nombre de producteurs privés et de paysans multiplicateurs
			Contrôle de qualité Situation de référence à établir	Déconcentration du service dans 2 régions Equipements, matériels et ressources humaines) au niveau central et au niveau déconcentré	Déconcentration du service dans 3 régions Equipements, matériels et ressources humaines	Consolidation
			Distribution et Accessibilité pour les producteurs 970 BI dont 602 fonctionnelles	Points de vente des privés Boutiques d'intrants au niveau communautaire ??	Points de vente des privés Boutiques d'intrants au niveau communautaire ??	Points de vente des privés Boutiques d'intrants au niveau communautaire ??

Composantes et Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Situation de référence	cibles 2014-2015	cibles 2014-2018	cibles 2014-2023
			(2010)	1200 BI (+230 + 230 réhabilitation)	1500 BI (+300 + 300 réhabilitation) réhabilitations)	2250 BI (+ 750 + 250 à réhabiliter)
A2. Extension et protection des superficies agricoles sous l'irrigation	Evolution des superficies agricoles utilisant durablement l'irrigation	Statistiques agricoles (MAG/INS) Rapports annuels DGA et ONAHA	85 000 ha (2011)	125 000 ha de terres irrigués	160 000 ha	200 000 ha
			AHA : 15 000 ha (2013)	+10 000 ha (25 000 ha)	+10 000 ha (35 000 ha)	+ 15 000 ha (50 000 ha)
			Réhabilitation ???	+ 10 000 ha		
			PIP : 85 000 ha	+ 15 000 ha (100 000 ha)	+ 15 000 ha (115 000 ha)	+ 35 000 ha (150 000 ha)
			Mobilisation et protection des Eaux (Nombre ouvrages ???)	+ 280	+ 420	+700
A3. application de techniques de CES/DRS et de GRN	Evolution des superficies de terres agricoles traitées avec au moins une technique de CES/DRS	Rapports DGEEF (MHE), Rapports DGGR et DGA (MAG)	Superficie de référence ??? % superficie agricole totale / % exploitants	Superficie cible : + 100 000 ha % superficie agricole totale / % exploitants	Superficie cible : + 200 000 ha % superficie agricole totale / % exploitants	Superficie cible : + 700 000 ha % superficie agricole totale / % exploitants
1.2 Stabilisation des productions animales	Evolution du bilan fourrager (sécurité sanitaire) Taux de croissance du cheptel	Statistiques Elevage Rapports Annuels service de l'élevage	Bilan fourrager 2001-2010 Taux de mortalité, perte Poids moyen de l'animal Taux de croissance du cheptel (2008)			
A4. Prévention contre les épizooties (vaccination)	Evolution du taux de couverture vaccinale	Rapports annuels Direction en charge de la santé animale	70% de taux de couverture vaccinale (2012) 15% en 2010	80% de taux de couverture vaccinale assurée	80% de taux de couverture vaccinale	90% de taux de couverture vaccinale
			Production de vaccin	Production de vaccins accrue de 30% 1 antenne régionale du LABOCEL installé Installation de chaîne de froid dans 3 régions Réhabilitation et équipement LABOCEL et antennes	80% de taux de couverture vaccinale assurée Production de vaccins accrue de 30% 1 antenne régionale du LABOCEL installé Réhabilitation et équipement LABOCEL et antennes	80% de taux de couverture vaccinale assurée Production de vaccins accrue de 30% Installation chaîne de froid dans 4 régions
			Infrastructures de Services aux éleveurs	20 services vétérinaires de proximité 48 parcs de vaccination 266 Cellules d'Intervention de base construites et équipées	30 services vétérinaires de proximité – 1796 parcs de vaccination 266 Cellules d'Intervention de base construites et équipées	2 antennes régionales du LABOCEL installé 50 services vétérinaires de proximité 1796 parcs de vaccination 266 Cellules d'Intervention de base construites et équipées
			Information sensibilisation	30% des éleveurs des 8 régions sensibilisés Installation de 1 Centre de quarantaine	60% des éleveurs des 8 régions sensibilisés Installation de 2 Centres de quarantaine aux frontières	80% des éleveurs des 8 régions sensibilisés Installation de 3 Centres de quarantaine aux frontières
A5. Aménagement et	Evolution des superficies pastorales	Rapports annuels	Ref SDR 2008-2009 : 166 PEP	Réaliser 500 puits et 50 forages	Réaliser 500 Puits et 50 et	Réaliser 800 puits et 100

Composantes et Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Situation de référence	cibles 2014-2015	cibles 2014-2018	cibles 2014-2023
<i>gestion durable des terres pastorales</i>	aménagées, gérées durablement et/ou sécurisé Nombre de points d'eau d'abreuvement réalisé	Direction en charge des ressources pastorales (MEL), DGGR (MAG) et DGEEF (MHE)	réhabilités ou aménagés au cours de la période 2000-2009 (386 en 2012)	et réhabiliter 500 puits et 50 forages	réhabiliter 500 puits et 50 forages pastoraux	forages et réhabiliter 500 puits et 50 forages
			28 000 ha d'aire de pâturage délimité et sécurisé	50 000 ha de zones ou enclaves pastorales à délimiter	100 000 ha de zones ou enclaves pastorales à délimiter et sécuriser	200 000 ha de zones ou enclaves pastorales à délimiter et sécuriser
			61562 ha de terres récupérées (82282 en 2012)	150 000 ha de terres pastorales à récupérer (dont 40 000 ha de terres pastorales envahies par le Sida Cordifolia à ensemercer)	200 000 ha dont 50 000 ha à ensemercer	300 000 ha dont 100 000 ha à ensemercer
			300 km de pare-feux (15565 km en 2012)	90 000 km de pare-feux à réaliser	180 000 km de pare-feux à réaliser	300 000 km de pare-feux à réaliser
A6. <i>Extension des cultures fourragère</i>	Evolution des superficies consacrées à la production fourragère Evolution de la part des cultures fourragère dans la production de biomasse totale Evolution de la part des résidus de récolte et blocs multi nutritionnels (fabriqué à partir des résidus de récolte) dans	Rapports annuels Direction en charge des ressources pastorales (MEL), DGA et ONAHA (MAG)	280 ha de bourgou et autres espèces en irrigué 10 435 ha de légumineuses irriguées (2012) % de la biomasse totale	500 ha de bourgou et autres espèces en irrigué; 15 000 ha de légumineuses irriguées	1000 ha sous irrigations % de la biomasse totale 20 000 ha de légumineuses irriguées	4000 ha sous irrigation % de la biomasse totale 30 000 ha de légumineuses irriguées
			Production disponible Fanes (Niébé, arachide ...) : 201 301 TMS (4% des résidus de récolte) sur 575 174 TMS brute en 2012. 35% de disponibilité	Fanes : 256 000 TMS disponible sur 511 000 TMS Brute (50% de taux de disponibilité)	Fanes : 364 000 TMS disponible sur 610 000 TMS Brute (60% de taux de disponibilité)	Fanes : 645 000 TMS disponible sur 860 000 TMS Brute (75% de taux de disponibilité)
			Nombre de BMN : 55 473 (273) – Soit environ 14 T de résidus transformés en BMN	Nombre de BMN : 750 000 BMN/an soit environ 200 T de résidus à transformer	Nombre de BMN : 4,5 millions/an Soit environ 1200 t de de résidus à transformer	Nombre de BMN : 27 millions de BMN/an Soit environ 7 000 T de résidus à transformer
			production enclaves pastorales (6%) : 1350 000 TMS en 2012	1 600 000 TMS/ an	2 000 000 TMS /an	2 500 000 TMS par an
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence	Evolution de la Capacité à soutenir les groupes vulnérables aux catastrophes, crises alimentaires et nutritionnelles et pastorales Fréquence, exhaustivité et fiabilité des informations produites et diffusées sur les différents facteurs de risques et sur les résultats des interventions d'urgence	Plans de soutiens et Rapports d'évaluation de la mise en œuvre du plan de soutien de la DGNPCCG	Capacité financière et logistique à soutenir en 2012-13 : 19,5% de la population dont 7% ayant subi les chocs de l'année 2012 (voir Plan de soutien et rapport d'exécution)	Capacité financière et logistique à soutenir X% 15% de vulnérables chroniques Ramener à 15% le nombre de personnes en insécurité alimentaire 2 643 810 dont 898 895 victimes d'un éventuel choc	Capacité financière et logistique à soutenir X% Ramener à 10% le nombre de personnes en insécurité alimentaire 1 925 975 dont 654 831 victimes d'un éventuel choc	Capacité financière et logistique à soutenir X% Ramener à 5% le nombre de personnes en insécurité alimentaire 1 116 366 Dont 379 565 victimes d'un choc éventuel
1. Amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments	Evolution de la vulnérabilité dans les zones subissant des chocs de manière récurrente (IV) % de population Evolution du nombre de vulnérables pratiquement exclu du marché	Rapports d'études sur la vulnérabilité Rapports SAP/GC Rapports d'études sur ISS	Indice de vulnérabilité 22% de la population en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (2011-2012)	Indice de vulnérabilité	Indice de vulnérabilité	Indice de vulnérabilité
A7. <i>Constitution de stocks céréaliers et aliments de bétail au niveau</i>	Evolution des stocks communautaires de céréales et d'aliments bétail et des prix à la	Rapports annuels MAG, MEL et DNPCCCA	BC : 39 000 t de céréales dans les 6268 BC (2011)	63 000 t/an dans les BC 9000 BC à implanter et Comités à former en gestion	100 000 t/an dans les BC 12 000 BC à implanter et Comités à former en	150 000 t/an dans les BC 15 000 BC à implanter et Comités à former en

Composantes et Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Situation de référence	cibles 2014-2015	cibles 2014-2018	cibles 2014-2023
A8. Renforcement de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)	consommation Evolution du Nombre de communes disposant de stocks de sécurité d'aliments bétail		Echanges entre producteurs ???	Echanges entre producteurs – 1 foire agro-sylvo-pastorale et halieutique – Bourses annuelles de céréales – 4 voyages d'échange (pour au moins les 2 secteurs)	gestion Echanges entre producteurs – 1 foire agricole et pastorale – Bourses annuelles de céréales – 6 voyages d'échange (pour au moins les 2 secteurs)	gestion – 2 foires agro-pastorale – Bourses annuelles de céréales – 10 voyages d'échange (pour au moins les 2 secteurs) Formation : 106 comités par commune à former (266 communes)
			BAB : 47 (2005, Dr Sani H) AB : 705T (id)	Stocker 28 500 t / an d'aliments bétail dans 286 BAB	Stocker 50 000 t/an d'aliments bétail dans 500 BAB	Stocker 150 000 t /an d'aliments bétail dans 1000 BAB
A8. Renforcement de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)	Taux d'accroissement du revenu monétaire des ménages vulnérables dans les zones subissant des chocs de manière récurrente. Evolution du nombre de ménages ayant plus de 2USD par jour et par personnes (cible : 1 040 000 ménages)	Rapports d'évaluation et études d'impacts des Projets et du Plan de Soutien ; Profil de pauvreté revenu moyen par ménage dans les zones vulnérables : Rapports INS (???)	920 000 ménages pauvres ; environ 460 000 soit 22% de la population en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle (2011-2012)	Accroissement de revenus pour au moins 170 000 ménages (revenu supérieur à à 1 000 FCFA (2\$) par jour par personne Vulnérables 18% en 2014-2015	Accroissement de revenus pour au moins 210 000 ménages (revenu supérieur à à 1 000 FCFA (2\$) par jour par personne Vulnérables : 15% 2016-2018	Accroissement de revenus pour au moins 660 000 ménages (revenu supérieur à 1 000 FCFA (2\$) par jour/personne Vulnérables en 2019-2023 : 10%
2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l'urgence	Evolution du Nombre de personnes vulnérables pouvant être soutenues dans le cadre du plan de soutien annuel (hyp : maintenir constant la % de la population pouvant être soutenu avec le PS Evolution % de l'aire de grégarisation couvert	Plan de soutien Rapports d'exécution du Plan de soutien	NP : 3 015 148 personnes en 2012 (% de la population) 22% Taux d'infestation maîtrise (% de la superficie infestée) : 35,84% traités (65 535 traités sur 182 818 infestés)	NP : 3 800 000 Taux d'infestation maîtrise (% de la superficie infestée) : 40%	NP : 4 200 000 Taux d'infestation maîtrise (% de la superficie infestée) : 50%	NP : 4 600 000 Taux d'infestation maîtrise (% de la superficie infestée) : 80%
A9. Renforcement du dispositif de prévention et de gestion des risques acridiens	Superficie pouvant être prospectées et traitées préventivement.	Rapports CNLA et DGPV (MAG)	794 891 prospectés (Ref 2012) Logistique et Quantité de pesticides pour 65 535 ha (2012)	800 000 ha à prospecter (d'ici 2015) avec 71 équipes (prospection : 43 ; Lutte : 12 et Mixte : 12) pour 200 000 ha infestés et pesticides pour 80 000 ha traités (40%) infrastructures de stockage de pesticide dans 2 régions Piste d'atterrissage : 2 Pompes électrique : 2	1 600 000 ha à prospecter d'ici 2018 Avec 142 équipes et pesticides pour 200 000 ha Infrastructures de stockage de pesticides dans 2 régions Piste d'atterrissage 3 Pompes électrique : 3	2 000 000 ha à prospecter d'ici 2023 (avec 150 équipes) pesticides pour 300 000 ha Piste d'atterrissage 5 Pompes électrique : 5
A10. Accroissement des stocks de réserves et d'intervention d'urgence du DNPGCCA	Evolution des stocks de réserve : stocks céréaliers ; aliments bétail ; semences d'urgence. Nombre de ménages pouvant être	Rapports annuels DNPGCCA	Stock céréalier SNR : 150000 t (100 000 t Stock physique et 50 000 t Stock Financier) Stocks Céréalières Communales	FNR : 150000 t (100 000 t SP et 50 000 t SF) SRC 2014-15 : 20 000 t	FNR : 175 000 (125 000t SP et 50 000 t SF) SRC 2016-18 : 50 000 t	FNR : 200 000 t (125 000t SP et 75 000 t SF) SRC 2019-23 : 100 000 t

Composantes et Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Situation de référence	cibles 2014-2015	cibles 2014-2018	cibles 2014-2023
	appuyés en semences et superficies traitées en situation d'urgence Nombre de communes dans 5 régions disposant de stocks de réserve Communaux		(SCC): ???	10 Communes avec Magasin de stockage d'une capacité de 1000t	50 Communes avec Magasin de stockage d'une capacité de 1000t	100 Communes avec Magasin de stockage d'une capacité de 1000t
SNAB : 0			SNABU 25 000 t	SNAB : 50 000 t	SNAB : 100 000t	
SNSU : 0			SNSU : 6 000 t 3magasins de 2000 t de capacité	SNS : 8 000 t + 1 magasin de 2000 t	SNS : 10 000t + 1 magasin de 2000t	
A11. Renforcement des systèmes d'information et d'alerte sur les facteurs de risques et leurs effets (du DNPGCCA)	Régularités données et informations sur la pluviométrie et le climat à l'intention des producteurs et des décideurs	Rapports d'activités et autres publications DMN, AGRHYMET, ACMAD, CNEDD	Nombre de points de collecte de données et d'information. (NPCI) – NPCI 2013 Nombre de points et canaux d'information au niveau OP (NPCI) : 0 Moyens logistiques (ML 2013) Ressources humaines RH 2013	NPC 204-2015 = NPCD 2013 + 10% NPCI :1 ML 2014-2015 = ML 2013 + 20% RH 2014-15 = RH 2013 + 20%	NPC 2016-2018 = NPCD 2013 + 25% NPCI : 5 (+4) ML 2016-18 = ML 2013 + 40% RH 2016-18 = RH 2013 + 40%	NPC 204-2015 = NPCD 2013 + 40% NPCI : 8 (+7) ML 2018-2023 = ML 2013 + 70% RH 2019-23= RH 2013 + 70%
	Régularité information sur les facteurs de risques (sécheresse, inondation, feux de brousse, acridiens ...)	Rapports SAP/GC, MHE, ABN,	id	id	id	id
	Régularité information de marché (SIMA et SIMB)	Annuaire des prix, Bulletins, publications et rapports SIM, INS et autres acteurs (OP, Fewsnet ?)	id	id	id	id
	Données et informations sur les productions agricoles et pastorales– Bilan céréalier, alimentaire et fourrager (DSA, Elevage, Environnement...)	Rapports annuels et bulletins et annuaires statistiques DS MAG, MEL, MHE, INS	id	id	id	id
	Régularité information sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et autres facteurs	Rapports périodiques et/ou d'études SAP/GC, PAM, FEWSNET et autres acteurs	id	id	id	id
	Efficacité de la Coordination et de la concertation sur les risques agricoles et leurs effets	Rapports Cluster Rapports et documents produits SP/DNPGCC	id	id	id	id
	Composante 3 - Animation et coordination du PAGRA	Evaluation du taux de réalisation du PAGRA.	Rapports annuels S&E HC3N	ND	X%	Y%
3.1 – Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement	Evolution du nombre de politiques, stratégies, plans et programmes et institutions prenant en compte la GRA	Rapports HC3N	ND	N ?	N ?	N ?
A12. Renforcement des	Nombre d'institutions et personnes	Rapports HC3N et	Situation de base à définir	2014-15 - Nombre de	2016-18 - - Nombre de	2019-23 - Nombre de

Composantes et Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Situation de référence	cibles 2014-2015	cibles 2014-2018	cibles 2014-2023
<i>capacités des acteurs</i>	formées sur la GRA Nombre d'OP, d'ONG et de projets d'OP ou d'ONG ayant intégré la GRA dans leur stratégie d'intervention et projets = ??? Nombre de Collectivités ayant intégré la GRA dans leur PDC. Nombre et nature de mesures locales prises par les Collectivités en faveur de la GRA	autres ministères	2013 - Nombre de personnes et formées et informées ; Nombre et nature des structures concernées 2013 - Nombre de Communes sensibilisées et appuyées pour leur PDC ; 2013 – Nombre d'agents des services déconcentrés informés et sensibilisés	personnes et formées et informées ; Nombre et nature des structures concernées : 100 ONG et OP / 3 personnes par structures 2014-15- Nombre de Communes sensibilisées et appuyées pour leur PDC – 70 Communes avec PDC/GRA 2014-15 – formation de 8 formateurs en analyse et programmation de la GRA Et au moins 3 sessions de formations des agents des services déconcentrés informés et sensibilisés : dans 4 régions Chaque formateur aura à former une trentaine d'agents	personnes et formées et informées ; Nombre et nature des structures concernées – 150 ONG et OP / 3 personnes par structures 2016-18 - Nombre de Communes sensibilisées et appuyées pour leur PDC - 192 Communes avec PDC/GRA 2016-18 – 2014-15 – formation de 8 formateurs en analyse et programmation de la GRA Et au moins 3 sessions de formations des agents des services déconcentrés informés et sensibilisés : dans 4 régions Chaque formateur aura à former une trentaine d'agents	personnes et formées et informées ; Nombre et nature des structures concernées - 250 ONG et OP / 3 personnes par structures, recyclés en matière de GRA 2019-23 -- Nombre de Communes sensibilisées et appuyées pour leur PDC - 262 Communes avec PDC/GRA évalués et actualisés 2019-23 – 2014-15 – formation de 8 formateurs en analyse et programmation de la GRA Et au moins 3 sessions de formations des agents des services déconcentrés informés et sensibilisés : dans 4 régions Chaque formateur aura à former une trentaine d'agents
A13. <i>Plaidoyer pour la gestion des risques auprès des institutions publiques et des PTF</i>	Nombre de mesures prises et institutions concernées Nombre de programmes et projets de risques élaborés	Rapports HC3N et Ministères Journal officiel Documents partenaires Mapping des programmes et Projets par sous secteur et par source de financement;	Nombre d'institutions publiques ayant pris en compte la GRA dans leur stratégie d'intervention Nombre de mesures politiques et institutionnelles prises Nombre de partenaires ayant pris en compte la GRA dans leur processus de planification	ND	ND	ND
3.2 – Visibilité, coordination de la mise en œuvre du PAGRA	Nombre d'institutions, personnes informés du PAGRA et de ses résultats	Rapports annuels HC3N	ND	?	?	?
A14. <i>Concertations multi-acteurs</i>	Nombre de rencontres organisées, groupes d'acteurs concernés	CR de rencontres		2014-2015 2rencontres techniques Etat-PTF par an 1 rencontre multi-acteur de programmation par an 1 rencontre multi-acteur d'évaluation par an 1 rencontre par groupe d'acteur (notamment OP, ONG,	2016-2018 2 rencontres Etat-PTF par an 1 rencontre multi-acteur de programmation par an 1 rencontre multi-acteur d'évaluation par an 1 rencontre par groupe	2019-2023 2 rencontres Etat-PTF par an 1 rencontre multi-acteur de programmation par an 1 rencontre multi-acteur d'évaluation par an 1 rencontre par groupe d'acteur (notamment OP,

Composantes et Activités	Indicateurs	Sources de vérification	Situation de référence	cibles 2014-2015	cibles 2014-2018	cibles 2014-2023
				Commune) au niveau décentralisé 1 rencontre thématique (restitution études) par an Au moins 1 conférence régionale ou internationale sur la GRA ou un thème Connexe sur la période	d'acteur (notamment OP, ONG, Commune) au niveau décentralisé 1 rencontre thématique (restitution études) par an Au moins 1 conférence régionale ou internationale sur la GRA ou un thème Connexe sur la période	ONG, Commune) au niveau décentralisé 1 rencontre thématique (restitution études) par an Au moins 2 conférences régionale ou internationale sur la GRA ou un thème Connexe sur la période
A15. Capitalisation suivi-évaluation du PAGRA	Renforcement du dispositif de S&E du HC3N	Rapports d'activités du HC3N Rapports suivi-évaluation HC3N	ND	Ressources humaines à recruter et former en S&E Expertise pour définir outil et instruments de collecte et d'analyse Moyens logistiques pour collecte et traitement de données 1 mission d'évaluation externe	Ressources humaines à recruter et former (suite) Expertise pour définir outil et instruments de collecte et d'analyse Moyens logistiques pour collecte et traitement de données 1 mission d'évaluation externe	Recyclage ressources humaines et recrutement (à cause du turn-over) Consolidation et renouvellement d'une partie des moyens logistiques 1 mission d'évaluation externe
	Capitalisation	Documents de capitalisation et communication		1 mission de capitalisation pour la période	1 mission de capitalisation pour la période	2missionS de capitalisation pour la période
	visibilité			Equipement et matériel de communication 4 bulletins à produire et éditer 1 ou 2 débats télévisés ou radiophoniques à réaliser 2 reportage thématiques (ou institutionnelles) à organiser Documents sonores à produire et diffuser à travers radio communautaires (au moins 70 communes)	Equipement et matériel de communication 6 bulletins à produire et éditer 3 débats télévisés ou radiophoniques à réaliser 3reportage thématiques (ou institutionnelles) à organiser Documents sonores à produire et diffuser à travers radio communautaires (au moins 140 communes)	Equipement et matériel de communication 10 bulletins à produire et éditer 5 débats télévisés ou radiophoniques à réaliser 5 reportage thématiques (ou institutionnelles) à organiser Documents sonores à produire et diffuser à travers radio communautaires (au moins 262 communes)

MATRICE DES MESURES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Composantes et Activités	Actions à mener	2014-2015	2016-2018	2019-2023
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques				
1.1 – Stabilisation des productions végétales				
A1. <i>utilisation d'espèces et variétés tolérantes à la sécheresse</i>	Adopter la nouvelle loi semencière et ses textes d'application.	X		
	Créer un cadre permanent de concertation des acteurs de la filière semencière qui pourra statuer chaque année sur les besoins, l'offre et contrats de production et d'approvisionnement, l'application des lois et règlements en la matière et toute autre question qu'il aura jugé pertinente.	X		
	Renforcement du système d'appui-conseil de proximité en matière de production de semences des acteurs privés de la filière à travers des contrats de services avec les services publics et les ONG. Cela implique un déploiement de cadres vers les zones de production et leur renforcement des capacités à rendre des services aux producteurs, notamment en termes de reconnaissance des variétés, de conduite d'exploitation, d'élaboration de plan d'affaire et de gestion.	X	X	X
	Transformation de la division actuelle de la législation et du contrôle en une structure plus autonome reconnue comme un centre de coût dans le budget de l'Etat et disposant de moyens humains et matériels pertinents.	X		
	Faciliter la mise en place un mécanisme financier de soutien des prix des semences à travers la CAIMA et/ou les organisations de producteurs et l'association des multiplicateurs de semences. La mise en place du mécanisme de soutien des prix implique des concertations préalables, des ressources suffisantes, une efficacité dans le processus de recouvrement des coûts et une transparence dans la gestion financière et la distribution des semences.	X	X	X
	Inciter à la mise en place des lignes de crédit warranté au niveau des institutions de financement (BAGRI, Banques commerciales, IMF) pour faciliter l'acquisition des semences et autres intrants. Pour cela, il s'agira de valoriser les expériences et bonnes pratiques enregistrées dans divers projets de la FAO et autres PTF.	X	X	X
A2. <i>Extension et protection des superficies agricoles sous l'irrigation</i>	La sécurisation foncière pour les communautés locales et tous les usagers des terres aménagées et des ressources hydriques mobilisées. Cela passe aussi bien par l'enregistrement des droits de propriété et d'usage ;	X	X	X
	La mise en valeur effective des terres aménagées à travers d'éventuels contrats de performance pour les communautés, organisations Paysannes, entreprises privées ou exploitants individuels bénéficiant des investissements.	X	X	X
	La mise en place d'un système efficient de gestion de l'eau d'irrigation au niveau des grands périmètres irrigués à gestion collective. Il pourrait s'agir sur la base de certaines expériences en cours et des leçons tirées, d'externaliser la gestion de l'eau afin de garantir la pérennité des investissements et l'équité dans l'accès à l'eau pour tous les irrigants.	X	X	X
	Le renforcement du système d'encadrement de proximité, de manière à ce qu'il réponde promptement et efficacement aux préoccupations techniques des irrigants. Cela implique pour ces structures des dotations conséquentes en ressources humaines additionnelles bien formées et disposant de moyens de travail approprié. Le système s'entend les structures privées de Conseil (ONG, GIE ...) contractualisés, les services publics de mission tels que l'ONAHA et les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture.	X	X	X
	le renforcement du système d'approvisionnement et distribution en intrants et équipements agricoles (CAIMA, OP, Secteur Privé) et des mesures de soutien de leurs prix. Cela implique une analyse approfondie du système d'approvisionnement, de distribution et d'organisation de la CAIMA en vue de sa restructuration pour prendre en compte les besoins en semences des producteurs.	X	X	X
	le suivi permanent des ressources hydriques et des terres afin de prévenir tout risque de dégradation. Le suivi devra être	X	X	X

Composantes et Activités	Actions à mener	2014-2015	2016-2018	2019-2023
	participatif avec une implication effective des irrigants, des collectivités territoriales et des administrations concernées. Il s'agira de mettre en place un réseau piézométrique relativement dense dans les principales zones humides utilisées aux fins d'irrigation.			
	Le développement au sein du SNRA, de la recherche sur les cultures irriguées à travers une dotation conséquente en ressources humaines et financières additionnelles.	X	X	X
	L'application des mesures de gestion intégrée des ressources en eau et de gestion durable des terres à travers la création d'associations des usagers de l'eau et des organismes communautaires de gestion de bassins versants. Cela implique une accélération de la mise en application du Plan d'action pour la GIRE adoptée par le Niger.	X	X	X
A3. application de techniques de CES/DRS et de GRN	Sensibiliser les Collectivités pour la prise en compte dans les plans de développement communal (PDC) des questions environnementales sur la base d'un état des lieux circonstancié et d'une identification de solutions à court, moyen et long terme;	X	X	
	Renforcer le système d'encadrement et d'appui-conseil en faveur de la gestion durable des terres.	X	X	X
	Assurer la sécurité foncière pour les communautés locales, les propriétés et tous les groupes d'usagers des ressources naturelles, notamment lors d'aménagement de bassins versants.	X	X	X
1.2 Stabilisation des productions animales				
A4. Prévention contre les épizooties (vaccination)	Promouvoir l'installation de services vétérinaires privés de proximité en poursuivant les efforts d'externalisation des campagnes de vaccination, du suivi sanitaire et de la distribution des médicaments et produits vétérinaires.	X	X	X
	Externaliser la production de vaccin en transformant l'Unité de Production de Vaccin en un Etablissement public ou en la privatisant.	X		
	Doter les services vétérinaires nationaux et déconcentrés de ressources financières et humaines appropriées et Libérer à temps des crédits alloués aux services publics impliqués dans la gestion des risques sanitaires	X	X	X
	organiser régulièrement des séances de formation pour le personnel du Ministère de l'Elevage. Cela revient, entre autres, à appliquer les mesures identifiées dans les plans de renforcement des capacités dudit Ministère.	X	X	X
	Compléter l'arsenal juridique et réglementaire en matière de santé animale.	X	X	
	Mener des campagnes de sensibilisation à l'intention des éleveurs sur les risques sanitaires, les foyers d'épizootie et la qualité des produits vétérinaires achetés en dehors des structures autorisées.	X	X	X
A5. Aménagement et gestion durable des terres pastorales	Intensifier la sensibilisation des populations sur le Code Rural, le Code pastoral ainsi que le Code de l'eau et les principes de la GIRE et de la gestion durable des terres.	X	X	
	Renforcer l'encadrement de proximité pour l'application des principes de la gestion durable des terres et de la gestion durable des espaces pastoraux ;	X	X	X
	Promouvoir une gestion efficiente de la biomasse fourragère aussi bien dans les espaces pastoraux réhabilités ou aménagés afin de prévenir le surpâturage et la dégradation rapide des terres	X	X	X
A6. Extension des cultures fourragère	Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques de productions fourragères	X		
	renforcer la recherche sur la culture fourragère et l'alimentation animale	X	X	X
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence				
2. Amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments				
A7. Constitution de stocks céréaliers et aliments de bétail au niveau communautaire	Créer une Centrale d'approvisionnement en AB, sous forme d'établissement public à caractère commercial ayant une autonomie de gestion et émergeant au budget de l'état. Cette centrale	✗	X	
	Faciliter la mise en réseau des BC et BAB et les appuyer à développer un partenariat avec les structures en charge de la gestion des stocks nationaux, en particulier la Centrale d'approvisionnement.	✗	X	

Composantes et Activités	Actions à mener	2014-2015	2016-2018	2019-2023
	Renforcer la culture de redevabilité des gestionnaires des BC et BAB. Cela implique des contrôles internes périodiques mais également la supervision et le contrôle réguliers de la part des faitières d'organisations paysannes, des Collectivités territoriales du ressort, des services d'élevage et de toute autre structure compétente.	X	X	X
	Faciliter les échanges de producteurs à producteurs entre zones excédentaires et zones déficitaires agricoles; échanges directs, bourses céréalières	X	X	X
A8. création de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)	Renforcer le système d'encadrement pour les femmes, les jeunes et les ménages vulnérables	X	X	X
	Inciter les banques et les institutions de micro-finance à soutenir les activités génératrices de revenus des femmes, les jeunes et les ménages vulnérables	X	X	X
	Rendre opérationnel le Fonds de sécurisation de l'Élevage (FOSEL) et créer le Fonds de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN).	X		
	Renforcer les capacités des centres de multiplication de bétail à fournir des noyaux reproducteurs.	X	X	X
2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l'urgence				
A9. Renforcement du dispositif de prévention et de gestion des risques acridiens	accroître les ressources financières (budget de l'Etat, volet trésor) du CNLA et de la DGPV de manière à réaliser des missions de prospection dans les aires de grégarisation et de reproduction et dans les zones agropastorales et à disposer de quantité de stocks de produits phytosanitaires renouvelables pour les interventions préventives et d'urgence.	X	X	X
	Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échange entre acteurs sur le Criquet pèlerin et les autres acridiens au niveau local, national.	X	X	
A10. Accroissement des stocks de réserves et d'intervention d'urgence du DNPGCCA	Créer des établissements publics disposant d'une autonomie de gestion pour le SNAB et le SNSU ;	X	X	
	Promouvoir la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des stocks.	X	X	X
	Mobiliser des ressources financières internes et externes pour la constitution des stocks.	X	X	X
	Renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce sur les risques au niveau sous-régional et communal en dotant les Comités sous-régionaux et les SCAP-RU de moyens humains et matériels adéquats et en organisant des sessions de formation et d'échanges d'expériences.	X	X	X
A11. Renforcement des systèmes d'information et d'alerte sur les facteurs de risques et leurs effets (du DNPGCCA)	Accroître les ressources nationales affectées à la prévention et à la gestion des risques.	X	X	X
	Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des services nationaux de statistiques intervenant dans le secteur agricole.	X	X	X
Composante 3 - Animation et coordination du PAGRA				
3.1 – Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement				
A12. Renforcement des capacités des acteurs	Intégrer l'approche GRA dans les curriculums des établissements de formation agricole (IPDR, Universités, Instituts privés).	X	X	X
A13. Plaidoyer pour la gestion des risques auprès des institutions publiques et des PTF	Inciter les Ministères à inclure dans leurs stratégies et plans d'actions, les différentes mesures proposées dans le PAGRA.	X	X	
	Inciter les collectivités territoriales à inclure dans leurs plans et opérations de développement local la gestion des risques agricoles.	X	X	
	Inciter les PTF à tenir compte de la GRA dans leurs stratégies d'interventions	X	X	

Composantes et Activités	Actions à mener	2014-2015	2016-2018	2019-2023
3.2 – Visibilité, coordination de la mise en œuvre du PAGRA				
A14. Concertations multi-acteurs	assurer le fonctionnement de la Plateforme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophes (PFN/PRRC) au niveau du DNPGCCA.	X	X	X
	Identifier les OP et ONG engagés sur les différentes mesures de gestion des risques : semences, acridiens, CES/DRS, réponse en situation d'urgence...	X		
A15. Capitalisation suivi-évaluation du PAGRA	Renforcer l'Unité de Suivi-évaluation du HC3N en ressources humaines, financières et logistiques pour la collecte, le traitement et le stockage des données et informations. Cela implique sa déconcentration au moins dans les régions.	X	X	
	Faciliter la mise en réseau autour de l'Unité de Suivi-évaluation du HC3N, des dispositifs de suivi-évaluation des parties prenantes de la mise en œuvre du PAGRA. La mise en réseau implique des échanges réguliers : rencontres, e-mailing, site web, forums d'échanges électroniques....	X		

BESOINS EN ASSISTANCE TECHNIQUE

Composantes et Activités		2014-2015	2016-2018	2019-2023
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques				
1.1 – Stabilisation des productions végétales				
A1. utilisation d'espèces et variétés tolérantes à la sécheresse	Evaluer le niveau actuel d'utilisation des variétés tolérantes à la sécheresse proposée par la recherche et le système national de production de semences et la perception qu'en ont les utilisateurs. Cette étude devra porter principalement sur les variétés de mil, sorgho, niébé et sésame proposées par la recherche (INRAN, ICRISAT) et qui font l'objet de vulgarisation auprès des producteurs.	x		
	Réaliser une étude portant sur le diagnostic approfondi de la filière semencière au plan institutionnel et organisationnel, l'une analyse de l'offre et de la demande et des projections tendancielle sur dix ans.	x		
	Elaborer un cadre stratégique et un plan à long terme de dynamisation de la filière (horizon 2023). Le plan d'actions pour la relance du secteur semencier élaboré à l'initiative du HC3N est déjà une base pertinente pour la construction de cette vision partagée.	x		
A2. Extension et protection des superficies agricoles sous l'irrigation	Evaluer le potentiel de terres aménageables et de ressources hydriques utilisables selon le type d'irrigation à implanter : grande, moyenne, petite.	x	x	
	Réaliser de schéma directeur d'aménagement des vallées au Niger	x	x	x
A3. application de techniques de CES/DRS et de GRN	Capitaliser les expériences positives et les bonnes pratiques en sériant celles applicables au niveau des exploitations familiales et celles relevant de la Communauté et de la puissance publique ;	x	x	x
	Faire un Etat des lieux de la dégradation des terres dans tous les agro-systèmes et identifier les mesures spécifiques à insérer dans les PDC et autres documents de planification en matière de développement agropastoral.	x		
1.2 Stabilisation des productions animales				
A4. Prévention contre les épizooties (vaccination)	Elaborer la carte épizootique du Niger.	x	x	
	Elaborer un programme et un plan de développement institutionnel et organisationnel des services principaux concernés par la gestion des risques sanitaires, entre autres : Le système National de Recherche en matière de santé animale, le LABOCEL, les Services de Statistiques	x	x	
A5. Aménagement et gestion durable des terres pastorales	Réaliser l'inventaire des puits et forages pastoraux fonctionnels et non fonctionnels ;	x		
	Identifier les espaces pastoraux devant faire l'objet de réhabilitation et/ou d'aménagement ou nécessitant de nouvelles infrastructures hydrauliques	x	x	
A6. Production fourragère	Faire un état des lieux de la production de luzerne et autres légumineuses fourragères (Dolique, niébé, arachide) irriguées ; analyser leur potentiel de développement et les mesures à prendre pour cela.	x	x	
	Analyser les pratiques agropastorales (préservation d'espèces fourragères spontanées dans les champs de culture et autres pratiques) et proposer des mesures pour promouvoir les meilleures pratiques.	x	x	
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence				
3. Amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments				
A7. Constitution de points de vente à prix	Etablir une stratégie et un plan à long terme d'implantation des BC et BAB.	x		

Composantes et Activités		2014-2015	2016-2018	2019-2023
<i>modéré de céréaliers et aliments de bétail au niveau communautaire</i>	Capitaliser les expériences et les leçons apprises de développement des BAB.	X	X	X
A8. <i>création de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)</i>	Analyser la durabilité de la résilience des ménages vulnérables bénéficiaires d'appuis suite à un risque agricole.	X	X	X
2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l'urgence				
A9. <i>Renforcement du dispositif de prévention et de gestion des risques acridiens</i>	Assurer la conception et mise en place d'un système de suivi-évaluation et création d'une base de données sur les prospections, les traitements et la mise en place d'un plan de sauvegarde environnementale-	X	X	
	Mener des études ponctuelles sur les effets et impacts sociaux et environnementaux des invasions éventuelles et des traitements chimiques réalisés	X	X	X
	Assurer la conception et mise en œuvre de modules des différentes formations du personnel et autres acteurs cibles (personnel du CNLA et DGPV, Brigades Communautaires, agents de santé, FDS..) en matière de surveillance, d'intervention et de mise en œuvre du cahier de charge environnementale (thèmes : éco-toxicologie, prise en charge de l'intoxication due aux pesticides, cartographie des zones sensibles,	X		
A10. <i>Accroissement des stocks de réserve et d'intervention d'urgence</i>	Elaborer une stratégie d'implantation et de développement du SNAB, des SCR et du SNSU	X		
A11. <i>Renforcement des systèmes d'information et d'alerte sur les facteurs de risques et leurs effets (du DNPGCCA)</i>	Définir une méthodologie consensuelle d'analyse de la vulnérabilité	X		
	Réaliser des enquêtes de vulnérabilité pour chaque facteur de risque majeur, selon les besoins.	X	X	X
	Procéder à l'analyse de la viabilité des SCAP-RU et la définition d'une stratégie d'implantation dans toutes les communes.	X	X	
Composante 3 - Animation et coordination du PAGRA				
3.1 – Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement				
A12. <i>Renforcement des capacités des acteurs</i>	Elaborer un plan de formation sur la GRA	X		
	Elaborer les modules de formation sur la GRA	X		
A13. <i>Plaidoyer pour la gestion des risques auprès des institutions publiques et des PTF</i>	Concevoir un plan de communication et de plaidoyer pour la GRA	X		
3.2 – Visibilité, coordination de la mise en œuvre du PAGRA				
A14. <i>Concertations multi-acteurs</i>	Elaborer des documents de bases pour les Conférences et les rencontres thématiques.	X	X	X
A15. <i>Capitalisation suivi-évaluation du PAGRA</i>	Concevoir le dispositif complémentaire de suivi-évaluation du PAGRA qui permettra de définir les indicateurs, les outils de collecte et de traitement des données et le dispositif institutionnel.	X		
	Concevoir des modules de formation sur la collecte de données et informations sur la GRA	X		
	Mener à la demande des études ponctuelles, des missions d'évaluations	X	X	X
	Elaborer un plan de communication pour le PAGRA	X		

PROJETS EN EXÉCUTION DANS LA PÉRIODE 2014-2023

Source : Etude HC3N- PNUD

Bailleur (3)	Acronyme	Intitulé	Dates de début et de fin du projet (8)	Budget 2012-2015 en millions FCF A (9)
PIP1: Accroissement des productions sous irrigation				
ÆCID	PMERSA/MTZ	Mobilisation de Ressources hydriques pour le renforcement de la Sécurité Alimentaire (PMERSA/MTZ)	48 mois	2 952
ÆCID	APACR-Ny	Appui global a la production agricole locale des Coopératives rizicoles de la Commune V de Niamey	36 mois	2 106
GEF	GIPPD		2010-2014	
Coopération luxembourgeoise	NIG/018 (PADAD)		2013-2015	2 751
Coop. Suisse	Valo. Prod. Irrigué		3 ans	2 080
KFW/COOPERATION ALLEMANDE	PISA	PROGRAMME ' petite Irrigation et Sécurité Alimentaire'-PISA	07/2013-07/2016	4 723
KFW/COOPERATION ALLEMANDE	PRPIP	programme de Réhabilitation des Périmètres Irrigués Publics-PRPIP	07/2013-07/2016	5 799
GIZ-Coopération internationale allemande	PromAP	Promotion d'une agriculture productive PromAP	2012-2014	5 576
UE	PADL-NN	projet d'appui au développement local dans la région nord du Niger (volet agricole)	2013-2017	1 968
Banque Mondiale	PRODEX	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro sylvo Pastoraux (PRODEX)	12/2009 - 04/2014	4 169
Banque Mondiale	PACRC	Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PACRC)	05/2012 - 06/2017	3 325
Banque Mondiale	PPAAO/WAAPP IC	PPAAO/WAAPP IC (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	700
PNUD	CBA	Scaling up Community-Based Adaptation (CBA)	2012-2016	
PNUD	PANA	Renforcement de la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques (PANA)	2010-2015	1 401
PNUD	PRASE-FEM	Intégration de la réduction des gaz à effet de serre dans le programme d'accès aux services énergétiques (PRASE-FEM)	12/2012 - 12/2016	665
AFD	PBV-Tahoua	Bassin versant - Tahoua	2009-2015	4 500
AFD	Irrigation Kandadji	Irrigation Kandadji	2014-2019	3 000
France	ABG -	ABG - Soutien à la campagne agricole	2012-2014	9 840
FIDA	PUSADER	Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement Rural (PUSADER)	02/2011 - 03/2014	1 976
FIDA, Fonds Fiduciaire Espagnole	RUWANMU	Projet de petite irrigation (RUWANMU)	02/2013 - 03/2018	7 633
PIP2: Modernisation des systèmes de production sous pluies				
UE	Projet d'Appui au développement du secteur rural	Projet d'Appui au développement du secteur rural	03/2012-03/2016	6 232
Luxembourg	Programme conjoint Maradi	Programme conjoint Maradi	2012-2015	505
Belgique	APO International	APO International	2012-2014	
BM	PPAAO/WAAPP	PPAAO/WAAPP IC (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	300
BM	PAC3	Programme d'Actions Communautaires PAC3	2014 - 2015	3 500
BM	PACRC	Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PACRC)	05/2012 - 06/2017	3 325
PNUD	PANA	Renforcement de la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques	2010-2015	375

		(PANA)		
France	ABG-Soutien à la campagne agricole	Projet d'Appui au Développement Local (PADEL)	2010 - 2016	*voir total PIP1-7
FIDA	PUSADEER	ABG - Soutien à la campagne agricole	2012-2014	ND
FIDA, PAM, FEM	PASADEM	Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural (PUSADEER)	02/2011 - 03/2014	473
IDA, FEM, FIDA, ETAT, PAM	IRDAR-RCI/PAC2	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	03/2012 - 09/2018	569
PIP3: Programme de sécurisation des systèmes de production animale				
Belgique	PAAPSSP	Appui à l'Aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes pastoraux (PAAPSSP)	08/2010-07/2015	7 216
Belgique	ARJMEEL	Appui au renforcement Institutionnel du Ministère de l'Elevage et des Industries animales (ARJMEEL)	06/2011-05/2015	1 312
Coop suisse	Appui au Secteur de l'Elevage	Appui au Secteur de l'Elevage	3 ans	3 065
UE	Développement local (nord du Niger - volet pastoral)	projet d'appui au développement local dans la région nord du Niger (volet pastoral)	2013-2017	3 936
FAO	Développement pastoral	Developpement pastoral	2013-2015	48
PNUD	CBA	Scaling up Community-Based Adaptation (CBA)	2012-2016	
AFD	bassins versants Kandadji (Volet Elevage)			
France	ABG-Soutien à la campagne agricole	Bassins versants Kandadji (volet Elevage)	2014-2019	2 000
FIDA, PAM, FEM	PASADEM	Projet d'Urgence pour l'Appui à la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (PUSADEER)	02/2011 - 03/2014	1 065
BM	PACRC	Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PACRC)	05/2012 - 06/2017	5 032
PIP4: Intensification des systèmes de production animale à cycle long				
FIDA, PAM, FEM	PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	03/2012 - 09/2018	477
BM	PPAAO/WAAP	PPAAO/WAAP IC (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	300
PIP5: Intensification des productions animales de cycle court				
Banque Mondiale	PPAAO/WAAP IC	PPAAO/WAAP IC (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	150
FIDA, PAM, FEM	PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	03/2012 - 09/2018	Pris en compte dans PIP4
FIDA, Fonds Fiduciaire Espagnole	RUWANMU	Projet de petite irrigation (RUWANMU)	2013 - 2017	
PIP6: Gestion durable des terres et de la biodiversité				
KFW -Cooperation Allemande	PISA	PISA		1 968
Banque Mondiale	PAC2	Programme d'Actions Communautaires (PAC2)	01/2009 - 12/2012	1 490
Banque Mondiale	PAC3	Programme d'Actions Communautaires (PAC3)	2014 - 2015	5 800
Banque Mondiale	PACRC	Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PACRC)	05/2015 - 06/2017	5 032
PNUD	PLECO	Projet de la lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes (PLECO)	2010-16	742
PNUD	PNFc	Projet Niger Fauna Corridor (PNFc)	2012-2015	932
PNUD	PAPF	Programme d'appui aux parcs de l'entente (PAPF)	2012-2015	750
PNUD	CBA	Scaling up Community-Based Adaptation (CBA)	09/2013-09/2017	
AFD	PBV-TA	Bassins versants Tahoua (Volet GDI)	2009-2015	2 000
AFD	PBV-KANDADJI	Bassins versants Kandadji (Volet Bassin versant)	2014-2019	2 000
AFD	RF-TT	Réserve de Faune de Termit TinTouma	2012-2015	460
FIDA	PUSADEER	Projet d'urgence pour l'appui à la sécurité alimentaire et le développement rural (PUSADEER)	02/2011 - 03/2014	316
FIDA, PAM, FEM	PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	03/2012 - 09/2018	1 768
PIP7: Valorisation des produits forestiers				

lignés et non lignés				
UNCDF/FBSA/UE/GDL (via PNUD Niger dans le cadre du PCM)	PADEL	Projet d'Appui au Développement Local (PADEL)	2010 - 2016	*voir total PIP1-7
PIP 1-7				
USAID	PDLSP	Programmes de développement: 1. LAHIA (Save the Children) 2. SAWKI (Mercy Corps) 3. PASAM TAI (CRS)	07/2012-08/2017	9 844
UNCDF/FBSA/UE/GDL (via PNUD Niger dans le cadre du PCM)	PADEL	Projet d'Appui au Développement Local (PADEL)	2010 - 2016	*3942.6127964
PIP8: Transformation et commercialisation des produits				
AECID	IDITRA	Diversification des revenus des femmes avec l'introduction de technologies adaptés (IDITRA) pour la transformation des produits horticoles	18 mois	25
AECID	PAR-GFR	Amélioration des revenus des producteurs et groupements féminins riziculteurs, a travers la commercialisation de leurs productions	24 mois	153
Coopération luxembourgeoise	NIG/018 (PADAD)	NIG/018 (PADAD)	2013-2015	1 678
Coop. Suisse	Consol. Entretien Routier	Consolidation Entretien Routier	3 ans	1 034
KFW - COOP AII	Composante -PISA	Composante -PISA		1 050
Banque Mondiale	PRODEX	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro sylvo Pastoraux (PRODEX)	12/2009 - 04/2014	9 779
Banque Mondiale	PPAAO/WAAP 1C (PPAAO/WAAP 1C (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	250
UNCDF/FBSA/UE/GDL (via PNUD Niger dans le cadre du PCM)	padel	Projet d'Appui au Développement Local (PADEL)	2010 - 2016	*voir total PIP1-7
USAID	PDLSP	Programmes de développement: 1. LAHIA (Save the Children) 2. SAWKI (Mercy Corps) 3. PASAM TAI (CRS)	07/2012-08/2017	voir sous Axi1
AFD	Filière périurbain de Niamey	Filière périurbain de Niamey	2012-2015	300
OFID	PUSADER	Projet d'Urgence pour l'Appui a la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (PUSADER)	02/2011 - 03/2014	2 112
FIDA, Fonds Fiduciaire Espagnole	RUWANMU	Projet de petite Irrigation RUWANMU	02/2013 - 03/2018	2 160
FIDA, PAM, FEM	PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	03/2012 - 09/2018	3 644
PIP9: Amélioration de la résilience des populations face aux crises alimentaires et catastrophes				
Belgique	PAMED II	Programme d'Appui à la Mise en œuvre des Entités décentralisées dans la Région de Dosso (PAMED II) + Extension en perspective	05/2012-04/2016	2 952
Coop suisse	Appui au DNPCCCA-S	Appui au DNPCCCA	3 ans	3 735
GIZ -coopération internationale allemande	Appui au DNPCCCA-GTZ	Appui au DNPCCCA (contribution allemande au dispositif national)	2009-2012 et 2013-2015	6 392
Banque Mondiale	PPAAO/WAAP 1C	PPAAO/WAAP 1C (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	3 100
Banque Mondiale	PAC2	Programme d'Actions Communautaires (PAC2)	01/2009 - 12/2012	81
Banque Mondiale	PAC3	Programme d'Actions Communautaires (PAC3)	2014 - 2015	5 000
Banque Mondiale	PACRC	Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PACRC)	05/2012 - 06/2017	1 258
Banque Mondiale	PFS	Projet Filets Sociaux (PFS)	10/2011 - 06/2017	24 468
PNUD	ADAP	Africa Adaptation Programme	2014-2015	305
PNUD	CBA	Scaling up Community-Based Adaptation (CBA)	2012-2016	
Suède	OSRO/NER/207/SWE	OSRO/NER/207/SWE	01/2013-04/2014	76
USA	OSRO/NER/203/USA	OSRO/NER/203/USA	05/2012-03/2014	463
USA	OSRO/NER/30X/USA	OSRO/NER/30X/USA	06/2013-05/2014	253
AFD	PASAM 2-3	Appui à la sécurité alimentaire de ménages (PASAM 2-3)	2010-2015	1 100
USAID	PDLSP	Programmes de développement: 1. LAHIA (Save the Children) 2. SAWKI (Mercy Corps) 3. PASAM TAI (CRS)	07/2012-08/2017	3 189

FIDA	PUSADER	Projet d'Urgence pour l'Appui à la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (PUSADER)	02/2011 - 03/2014	332
FIDA, PAM, FEM	PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	03/2012 - 09/2018	1 236
PIP10: Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens				
ÆCID	PASA-Abalak (Phase II)	Amélioration de la sécurité alimentaire de 1200 menages à Abalak (Phase II)	24 mois	202
ÆCID	Appui au développement de stratégies de sécurité alimentaire à Ilella	Appui au développement de stratégies de sécurité alimentaire à Ilella	30 mois	221
ÆCID	Promotion de produits locaux pour garantir la souveraineté alimentaire des populations rurales du bassin Bagaroua	Promotion de produits locaux pour garantir la souveraineté alimentaire des populations rurales du bassin Bagaroua	18 mois	192
UE	Projet d'accélération des OMD	Projet d'accélération des OMD	04/2013-2017	16 399
UE	initiative REACH Niger	initiative REACH Niger	12/2012-12/2015	2 296
Banque Mondiale	PPAAO/WAAP 1C (West Africa Agricultural Productivity Program)	PPAAO/WAAP 1C (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	2 000
USAID	Programmes de développement: 1. LAHIA (Save the Children) 2. SAWKI (Mercy Corps) 3. PASAM TAI (CRS)	Programmes de développement: 1. LAHIA (Save the Children) 2. SAWKI (Mercy Corps) 3. PASAM TAI (CRS)	07/2012-08/2017	26 875
AFD	Prévention de la malnutrition "Maman Lumière"	Prévention de la malnutrition "Maman Lumière"	2012-2015	450
GIZ-Coopération internationale allemande	Projet de Sécurité Alimentaire et de Promotion de la Résilience (PSAPR)	Projet de Sécurité Alimentaire et de Promotion de la Résilience (PSAPR)	2012-2015	918
Fonds belge	FP200366	FP200366	02/2012 - 12/2014	655
FIDA, PAM, FEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM)	03/2012 - 09/2018	96
	Amélioration de la qualité de la prise en charge de enfants malnutris sévères dans les CRENIS non appuyés (OMS-qualité)	Amélioration de la qualité de la prise en charge de enfants malnutris sévères dans les CRENIS non appuyés (OMS-qualité)	06/2013 - 06/2014	150
UNICEF	Programme survie de l'enfant Composante Nutrition	Programme survie de l'enfant Composante Nutrition	2014 - 2018	27 856
PIP11: Renforcement des capacités pour la mise en oeuvre de l'ISN				
Coopération luxembourgeoise	NIG/018 (PADAD)	NIG/018 (PADAD)	2012-2016	1 302
Coop Suisse	Appui aux OP	Appui aux OP	3 ans	1 775
Kfw -coop Allem	PISA	PISA		2 361
Kfw -coop Allem	PRPIP	PRPIP	07/2013-07/2016	1 312
UE	Projet d'appui au démarrage de l'approche programme dans le secteur rural au Niger	Projet d'appui au démarrage de l'approche programme dans le secteur rural au Niger	07/2012-06/2014	2 165
Danemark	Programme de promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture au Niger (PECEA)	Programme de promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture au Niger (PECEA)	01/2014-12/2008	1 228
Banque Mondiale	PPAAO/WAAP 1C (West Africa Agricultural Productivity Program)	PPAAO/WAAP 1C (West Africa Agricultural Productivity Program)	2011-2016	4 500
Banque Mondiale	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro sylvo Pastoraux (PRODEX)	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro sylvo Pastoraux (PRODEX)	12/2009 - 04/2014	1 470
FIDA, Fonds Fidiciaire Espagnols	Projet de petite Irrigation RUVANMU	Projet de petite Irrigation RUVANMU	02/2013 - 03/2018	1 470

BASE DE CALCUL

Composantes et Activités	Indicateurs	Situation de référence
Composante 1 : Capacité des systèmes de production agricoles et pastoraux à faire face aux risques		
1.1 – Stabilisation des productions végétales		
A1. utilisation d'espèces et variétés tolérantes à la sécheresse	Evolution de la quantité de semences de variétés tolérantes à la sécheresse produites et utilisées / Evolution du taux de consommation en semence de variétés tolérantes	Forfait - Soutien à la recherche : Equipe de recherche ; Infrastructures, équipement et matériel de recherche (Forfait - Soutien au dispositif de production (/ Forfait : Contrôle de qualité Distribution et Accessibilité pour les producteurs (7,5 millions /BI)
A2. Extension et protection des superficies agricoles sous l'irrigation	Evolution des superficies agricoles utilisant durablement l'irrigation	Nouveaux AHA : 15 000 ha (2013) 10 millions/ha AHA Réhabilitation ??? – 6 millions / ha PIP : 4 millions /ha 420 millions par ouvrage
A3. application de techniques de CES/DRS et de GRN	Evolution des superficies de terres agricoles traitées avec au moins une technique de CES/DRS	0,3 millions / ha CES/DRS
1.2 Stabilisation des productions animales		
A4. Prévention contre les épizooties (vaccination)	Evolution du taux de couverture vaccinale	3 000 millions par antenne ; 200 million chaîne de froid et autres équipements antennes existants ; 2 à 4 000 millions pour réhabilitation / an 2 millions /CIB ; 5 millions /SVV ; 0,5 millions /PV ; 50 millions / C Quarantaine : 10 millions/an
A5. Aménagement et gestion durable des terres pastorales	Evolution des superficies pastorales aménagées, gérées durablement et/ou sécurisées / Nombre de points d'eau d'abreuvement réalisés	Nouveau PEP 15 millions /PEP Réhabilitation : 3 millions/PEP 28 000 ha d'aire de pâturage délimité et sécurisé – 0,1 million/ha 61562 ha de terres récupérées (82282 en 2012) 2,3 million / ha (0,3 millions pour délimitation ; 2 millions pour aménagement) 300 km de pare-feux (15565 km en 2012) / 0,025 millions/km
A6. Extension des cultures fourragères	Evolution des superficies consacrées à la production fourragère ; Evolution de la part des cultures fourragères dans la production de biomasse totale ; Evolution de la part des résidus de récolte et blocs multi nutritionnels (fabriqué à partir des résidus de récolte) dans	4 millions / ha bourgou ; 2 millions/ ha légumineuses BMN = 0,1 millions par t 1300 000 FCFE par parcelle aménagé production enclaves pastorales (6%) : 1350 000 TMS en 2012
Composante 2 : anticipation, adaptation et réponse en situation d'urgence		
1. Amélioration de l'accessibilité des groupes vulnérables aux aliments		
A7. Constitution de stocks céréaliers et aliments de bétail au niveau communautaire	Evolution des stocks communautaires de céréales et d'aliments bétail et des prix à la consommation : Evolution du Nombre de communes disposant de stocks de sécurité d'aliments bétail	3 millions par BC (Construction, Stock, Appui-conseil) 5 millions par BAB (construction + stock initial)
A8. création de revenus monétaires au niveau des ménages vulnérables (filets sociaux)	Taux d'accroissement du revenu monétaire des ménages vulnérables dans les zones subissant des chocs de manière récurrente. Evolution du nombre de ménages ayant plus de 2USD par jour et par personnes (cible : 1 040 000 ménages)	0,1 million /pers/ en guise d'investissement
2.2- Anticipation et préparation de la réponse à l'urgence		
A9. Renforcement du dispositif de prévention et de gestion des risques acridiens	Superficie pouvant être prospectées et traitées préventivement	CM prospection : 500 FCFE/ha / CM Trait : 1000 FCFE/ha / Pat : 5 millions /piste / PEL : 850 000 /Pompe EL / Magasin : 15 millions / magasin
A10. Accroissement des stocks de réserves et d'intervention d'urgence du DNPGCCA	Evolution des stocks de réserve : stocks céréaliers ; aliments bétail ; semences d'urgence. / Nombre de ménages pouvant être appuyés en semences et superficies traitées en situation d'urgence / Nombre de communes dans 5 régions disposant de stocks de	SNR Céréale : 0,1 million/t SRC Céréale : 0,06 million/t SNABU 0,2 million /t

	<i>réserve Communaux</i>	<i>QNSU 0,1 millions /t / 30 millions /magasin</i>
<i>A11. Renforcement des systèmes d'information et d'alerte sur les facteurs de risques et leurs effets (du DNPGCCA)</i>	<i>Régularités données et informations sur</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>la pluviométrie et le climat à l'intention des producteurs et des décideurs</i> • <i>les facteurs de risques (sécheresse, inondation, feux de brousse, acridiens...)</i> • <i>de marché (SIMA et SIMB)</i> • <i>productions agricoles et pastorales – Bilan céréalier, alimentaire et fourrager (DSA, Elevage, Environnement...)</i> • <i>la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et autres facteurs</i> • <i>les risques agricoles et leurs effets</i> 	<i>F/an = 1000 million/an</i>
<i>Composante 3 - Animation et coordination du PAGRA</i>		
<i>3.1 – Prise en compte de la GRA dans les initiatives de développement</i>		
<i>A12. Renforcement des capacités des acteurs</i>	<i>Nombre d'institutions et personnes formées sur la GRA / Nombre d'OP, d'ONG et de projets d'OP ou d'ONG ayant intégré la GRA dans leur stratégie d'intervention et projets = ??? / Nombre de Collectivités ayant intégré la GRA dans leur PDC. / Nombre et nature de mesures locales prises par les Collectivités en faveur de la GRA</i>	<i>F/an : 50 million/an à 300 millions/an</i>
<i>A13. Plaidoyer pour la gestion des risques auprès des institutions publiques et des PTF</i>	<i>Nombre de mesures prises et institutions concernées / Nombre de programmes et projets de risques élaborés</i>	
<i>3.2 – Visibilité, coordination de la mise en œuvre du PAGRA</i>		
<i>A14. Concertations multi-acteurs</i>	<i>Nombre de rencontres organisées, groupes d'acteurs concernés</i>	<i>F :</i>
<i>A15. Capitalisation suivi-évaluation du PAGRA</i>	<i>Renforcement du dispositif de S&E du HC3N / Capitalisation / visibilité</i>	<i>F</i>